

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE  
DES SCIENCES DE L'INFORMATION  
ET DES BIBLIOTHEQUES

Diplôme de conservateur  
de bibliothèque

Mémoire d'études

ENQUETE SUR LES LECTEURS  
DES LIEUX DE PRET TOUS PUBLICS  
DESSERVIS  
PAR LA BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DU CHER



1992  
DCB  
70

Anne Slomovici

Sous la direction de

Jean-Michel Salaün  
Ecole Nationale Supérieure des Sciences de  
l'Information et des Bibliothèques

Stage réalisé du 1er septembre au 20 novembre 1992  
à la Bibliothèque Départementale du Cher

Sous la direction de  
Jean-Paul Gaschignard  
(Conservateur de la Bibliothèque Départementale du Cher)

Remerciements à Monsieur Gaschignard, Directeur de la Bibliothèque départementale du Cher pour m'avoir proposé cette étude et permis de la mener à bien.

Remerciements à tous les membres de l'équipe de la Bibliothèque départementale pour leur accueil, leur aide et leur disponibilité permanente.

Remerciements à toutes les personnes qui ont accepté de me rencontrer, Madame Dousset, Directrice de la B.D.P. du Cher de 1972 à 1990, qui m'a exposé l'historique du réseau, et tous les dépositaires, les responsables des bibliothèques municipales qui ont participé avec efficacité au travail d'enquête.

## SOMMAIRE

Introduction..... p.1

### Première partie

#### PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE

1. Le sujet d'étude..... p.2
2. Structure du réseau de la B.D.P. du Cher..... p.2
3. Le cas particulier du département du Cher..... p.4
4. Méthodologie..... p.4

- \* Carte n°1 : "Le réseau de la B.D.P. du Cher"..... p.6
- \* Carte n°2 : "Zone desservie par l'annexe de Sancoins".. p.7

### Deuxième partie

#### PARTICULARITES DES LIEUX DE PRET TOUS PUBLICS

##### Chapitre n°1 : Commentaire sur les dépôts en mairie

1. Les statistiques pour l'année 1991..... p.8

- Tableau n°1 : Les dépôts en mairie : les lecteurs..... p.10
- Tableau n°2 : Les dépôts en mairie : les prêts..... p.11

- \* Carte n°3 : "Les dépôts en mairie : les lecteurs"..... p.12
- \* Carte n°4 : "Les dépôts en mairie : les prêts"..... p.13

2. Les entretiens..... p.14

- Tableau n°3 : Entretiens avec les déposataires :  
les communes..... p.17

- Tableaux n°4 : Entretiens avec les déposataires :  
et 4bis les lecteurs..... p.18  
-19

- \* Carte n°5 : "Dépôts en mairie ayant fait l'objet  
d'une enquête"..... p.20

3. Enquête par téléphone auprès des habitants d'une  
commune rurale : La Chapelotte..... p.21

- Tableaux n°5 : Résultats chiffrés de l'enquête par  
et 5bis téléphone..... p.25  
-26

##### Chapitre n°2 : Commentaire sur les prêts directs

1. Le déroulement de l'enquête..... p.27
2. Analyse..... p.28

- Tableau n°6 : Prêts directs : taux de lecteurs..... p.30

- Tableau n°7 : Prêts directs : les C.S.P..... p.31
- Tableau n°8 : INSEE : recensement de la population  
de 1990 par canton..... p.32
- Tableau n°9 : Etude comparée des 5 prêts directs..... p.33
- \* Carte n° 6 : "Les prêts directs de la B.D.P."..... p.34

Chapitre n°3 : Commentaire sur les bibliothèques  
municipale

- 1. L'analyse des statistiques pour l'année 1991..... p.35
  - 2. Enquête auprès des lecteurs de trois B.M..... p.37
  - Tableaux n° 10 : Les B.M. du Cher :  
et n°11 statistiques 1991..... p.41
- 42

Troisième partie

ETUDE COMPAREE DES LIEUX DE PRET TOUS PUBLICS

Chapitre n°1 : Typologie des lecteurs selon les  
lieux de prêt

- 1. Le taux de lecteurs..... p.43
- 2. L'identité des lecteurs..... p.43
- 3. Le comportement des lecteurs..... p.45

Chapitre n°2 : Les caractéristiques des lieux de prêt  
tous publics

- 1. L'accès au lieu de prêt..... p.48
- 2. Les responsables..... p.48
- 3. Le choix des documents..... p.48
- 4. L'animation..... p.49

Chapitre n°3 : Réflexions pour une nouvelle  
architecture du réseau

- 1. Peut-on regrouper les points de lecture ?..... p.51
- 2. Dans quelle mesure développer les prêts directs ?... p.51
- 3. Vers une desserte plus performante ?..... p.52

Conclusion..... p.53

ANNEXES..... p.54

- A. Bibliographie
- B. Questionnaire d'enquête individuel proposé  
aux lecteurs
- C. Questionnaire-entretien avec les responsables  
des dépôts en mairie et des B.M.
- D. Nomenclature des professions et catégories  
socioprofessionnelles

## INTRODUCTION

Comment restructurer et rationaliser le réseau d'une bibliothèque départementale de prêt ? Comment réduire le nombre de points de lecture, économiser les bibliobus et optimiser la desserte en milieu rural sans pénaliser les zones les plus défavorisées ? Comment fournir l'aide technique nécessaire à la création de bibliothèques municipales, répondre au besoin de formation des bénévoles, développer les actions d'animation sans négliger les tâches internes ? En bref, comment offrir le meilleur service au meilleur coût ?

C'est le problème qui se pose aujourd'hui à la bibliothèque départementale de prêt du Cher, désireuse d'utiliser au mieux ses ressources pour obéir au souci d'économie du Conseil Général tout en diversifiant et en intensifiant son action au service du public.

Rude tâche que celle de concilier la volonté du Conseil Général, l'attente des communes et des établissements scolaires habitués depuis longtemps à recevoir l'aide maximale de la B.D.P.. ainsi que les souhaits de l'équipe de la bibliothèque.

Sachant qu'il faudra du temps et beaucoup de volonté pour bousculer les habitudes, l'héritage historique et culturel et restructurer le réseau en froissant le moins possible les susceptibilités, la B.D.P.. du Cher poursuit sa réflexion dans plusieurs directions .

Elle est notamment soucieuse de CONNAITRE AVEC PRECISION LES LECTEURS DU RESEAU DEPARTEMENTAL DE LECTURE PUBLIQUE. C'est l'objet de la présente étude. Une meilleure connaissance du public des différents lieux de prêt, en effet, devrait ensuite permettre de répondre aux questions suivantes : - Faut-il déplacer les livres ou les lecteurs ? - Quel est le mode de prêt et/ou lieu de prêt le plus efficace ?

## Première partie

### PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE

#### 1. Le sujet d'étude

Le problème posé consiste donc à cerner le public des différents lieux de prêt tous publics ; il s'agit d'étudier l'identité et le comportement des lecteurs :

- Quelle est la proportion des habitants d'une commune qui fréquente le lieu de prêt , les catégories socio-professionnelles majoritairement représentées ?
- Les lecteurs se déplacent-ils spontanément dans le réseau ?
- Y a-t-il des différences entre les lectorats des différents lieux de prêt ?
- Les lieux de prêt sont-ils complémentaires ou concurrents ?

Le terrain d'enquête est évidemment assez vaste puisqu'il concerne les dépôts en mairie, les prêts directs et les bibliothèques municipales. (Les dépôts à destination d'un public particulier, tels les dépôts scolaires, les maisons de retraite, les usines... n'entrent pas dans le cadre de l'étude.)

Ce sont surtout les dépôts en mairie qui ont fait l'objet d'une enquête détaillée car ce sont les lieux de prêt dont le public est le plus difficile à évaluer. L'équipe des bibliothécaires n'entretient en effet aucun lien direct avec ce public et ses contacts sommaires avec les secrétaires de mairie au moment de l'échange des livres ne lui permettent pas de le connaître avec précision.

En revanche, le lectorat des prêts directs peut être analysé avec plus de facilité par la B.D.P. ainsi que celui des petites bibliothèques car, peu nombreuses, elles tissent des liens relativement étroits avec la B.D.P., fournissent des statistiques sur leurs lecteurs et il est alors plus facile de cerner leur activité et leurs difficultés.

Avant de considérer les méthodes employées pour mener cette étude, il semble nécessaire d'observer le réseau de la B.D.P.. du Cher.

#### 2. Structure du réseau de la B.D.P.. (cf. carte n°1)

Le réseau de la B.D.P.. du département du Cher s'est étendu progressivement depuis 1964 (date de création de la B.D.P..) jusqu'à desservir trois fois par an 371 dépôts dans 246 communes (sur 290) avec 5 bibliobus et 2 voitures.

Les dépôts en milieu scolaire sont les plus anciens et, aujourd'hui encore, les plus nombreux puisque 161 communes disposent d'au moins un dépôt scolaire ; parfois, la B.D.P.. dessert plusieurs écoles dans la même commune, voire plusieurs classes dans la même école.

Les dépôts en mairie sont réparties dans 125 communes.

Le réseau de la B.D.P.. compte également 13 prêts directs et 41 petites bibliothèques ainsi que 21 autres dépôts (foyers ruraux, maisons de retraite,...).

En 1985, une annexe de la B.D.P.. a été ouverte à Sancoins, dans le sud-est du département. Elle dessert actuellement un quart du département environ (cf. carte n°2) et joue le rôle de bibliothèque publique pour les habitants de la commune de Sancoins et des communes environnantes.

Au total, 113 communes sont actuellement desservies plusieurs fois par la B.D.P.. parmi lesquelles 74 communes ont un dépôt scolaire "et" un dépôt mairie alors que ceux-ci sont souvent peu éloignés l'un de l'autre, voire occupent le même bâtiment.

On le voit, le réseau de la bibliothèque départementale du Cher combine des lieux de prêt très différents avec un réseau scolaire important.

Ce réseau composite apparaît comme le produit de la stratification des politiques de l'Etat, autorité de tutelle des B.C.P. jusqu'au 31 décembre 1985.

En effet, dans les premières années de fonctionnement de la bibliothèque, l'activité principale est le prêt par dépôt, en milieu scolaire essentiellement, selon l'ordonnance du 2 novembre 1945.

Lorsqu'en 1978, la circulaire n°175 émanant de la Direction du Livre (circulaire Grohens), tire la sonnette d'alarme en soulignant que la B.C.P. n'est pas un service scolaire ou parascolaire, mais qu'elle doit soutenir des équipements communaux ouverts à toute la population, la bibliothèque centrale de prêt du Cher incite alors les élus à s'impliquer, à créer des bibliothèques municipales (tout au moins à ouvrir un dépôt en mairie), mais elle ne se désengage pas du milieu scolaire.

A partir de 1982, disposant de moyens plus importants, notamment en personnel et en véhicules, elle met en place des prêts directs dans des communes où il semble possible à moyen terme de créer une bibliothèque municipale.

En 1985, les instructions de la DLL énoncées dans la circulaire n°85-2316 (circulaire Gattegno), qui précisent et affirment les orientations de la circulaire de 1978, ne seront pas vraiment suivies par la B.C.P., même si elle porte une attention croissante aux lieux de prêt tous publics et intensifie son intervention auprès des politiques afin de multiplier les bibliothèques municipales.

Aujourd'hui, la bibliothèque du Cher, confrontée à une importante charge de travail (renouveler les ouvrages des multiples dépôts, assurer les prêts directs, développer ses actions de soutien, d'aide technique, de formation et d'animation, sans oublier la reprise informatique de plusieurs milliers de notices) se trouve dans l'obligation de restructurer son réseau afin de mieux répartir ses diverses tâches. Pour ce faire, il lui est indispensable de situer les lecteurs des différents lieux de prêt afin de mesurer l'utilité de chacun de ces lieux et leur complémentarité éventuelle.

Par ailleurs, il ne faut pas perdre de vue la réalité géographique, économique et politique du Cher.

### 3. Le cas particulier du Cher

Il faut avouer que la partie sud de la région Centre, le Cher et l'Indre, font un peu figure de parents pauvres, par rapport aux départements du Loiret et de l'Indre-et-Loire (de l'Eure-et-Loire dans une moindre mesure) avec le développement important de l'axe Orléans-tours.

Les résultats du recensement de 1990 confirment l'accentuation du déséquilibre nord-sud de la région en ce qui concerne la population. Les cantons de l'est et du sud du département du Cher connaissent une baisse de population inférieure à - 1% (alors que le nord et l'ouest de Bourges sont en légère progression).

Avec une densité de 44h/Km<sup>2</sup>, le Cher compte 290 communes dont 61% ont moins de 500 habitants et 82% moins de 1000. Trois communes seulement dépassent 10000 habitants, la préfecture, Bourges (75609 h.) et les deux sous-préfectures, Vierzon (32235 h.) et saint-Amand-Montrond (11937 h.)

D'autre part, la situation économique générale du Cher est relativement mauvaise ; le sud du département est une zone fragile et le nord connaît des difficultés avec des licenciements nombreux. Le Conseil Général cherche donc à maîtriser ces handicaps en privilégiant l'aide sociale, le soutien aux agriculteurs et le réseau routier.

La B.D.P.. sait donc qu'il est illusoire d'espérer des moyens et des postes supplémentaires. On lui demande au contraire de maîtriser les coûts.

Une meilleure connaissance du lectorat des lieux de prêt tous publics apparaît donc bien comme une priorité.

### 4. Méthodologie

Les lieux de prêt tous publics, dépôts en mairie, prêts directs et bibliothèques municipales ont tout d'abord été étudiés séparément, ce qui a permis de mettre en relief les caractéristiques de leur lectorat ; ils ont ensuite fait l'objet d'une étude comparée afin d'analyser le type de prêt le mieux adapté selon les communes et leur population.

Le travail sur les dépôts en mairie a consisté à dépouiller les statistiques envoyées par les déposataires pour l'année 1991. Puis, après avoir choisi un échantillon de dépôts municipaux, un certain nombre d'entretiens ont eu lieu sur le terrain avec les déposataires afin de mieux évaluer leur activité et leurs difficultés. Des questionnaires individuels et anonymes remplis par les lecteurs ont permis de préciser un certain nombre de points. Enfin, une enquête par téléphone auprès des habitants d'une petite commune rurale du nord-est du département a permis d'identifier les personnes



qui ne connaissent pas l'existence du dépôt en mairie et recenser les raisons pour lesquelles le dépôt municipal est ou non fréquenté par les personnes qui en connaissent l'existence.

Cinq prêts directs sur treize ont fait l'objet d'une étude. En se rendant sur place, il a été possible de distribuer directement les questionnaires aux usagers et avoir ainsi une idée assez précise bien que ponctuelle quant à la fréquentation de ces lieux de prêt.

En ce qui concerne les bibliothèques municipales, l'étude a été plus succincte essentiellement parce qu'elle avait en grande partie été menée antérieurement par le Directeur de la B.D.P., Monsieur Gaschignard (qui a notamment dépouillé les statistiques de 1991). Néanmoins, à l'occasion d'une rencontre entre les responsables des petites bibliothèques, venus parler de leur activité et de leurs besoins, des questionnaires ont été remis à trois d'entre eux afin de favoriser une connaissance plus détaillée du public.

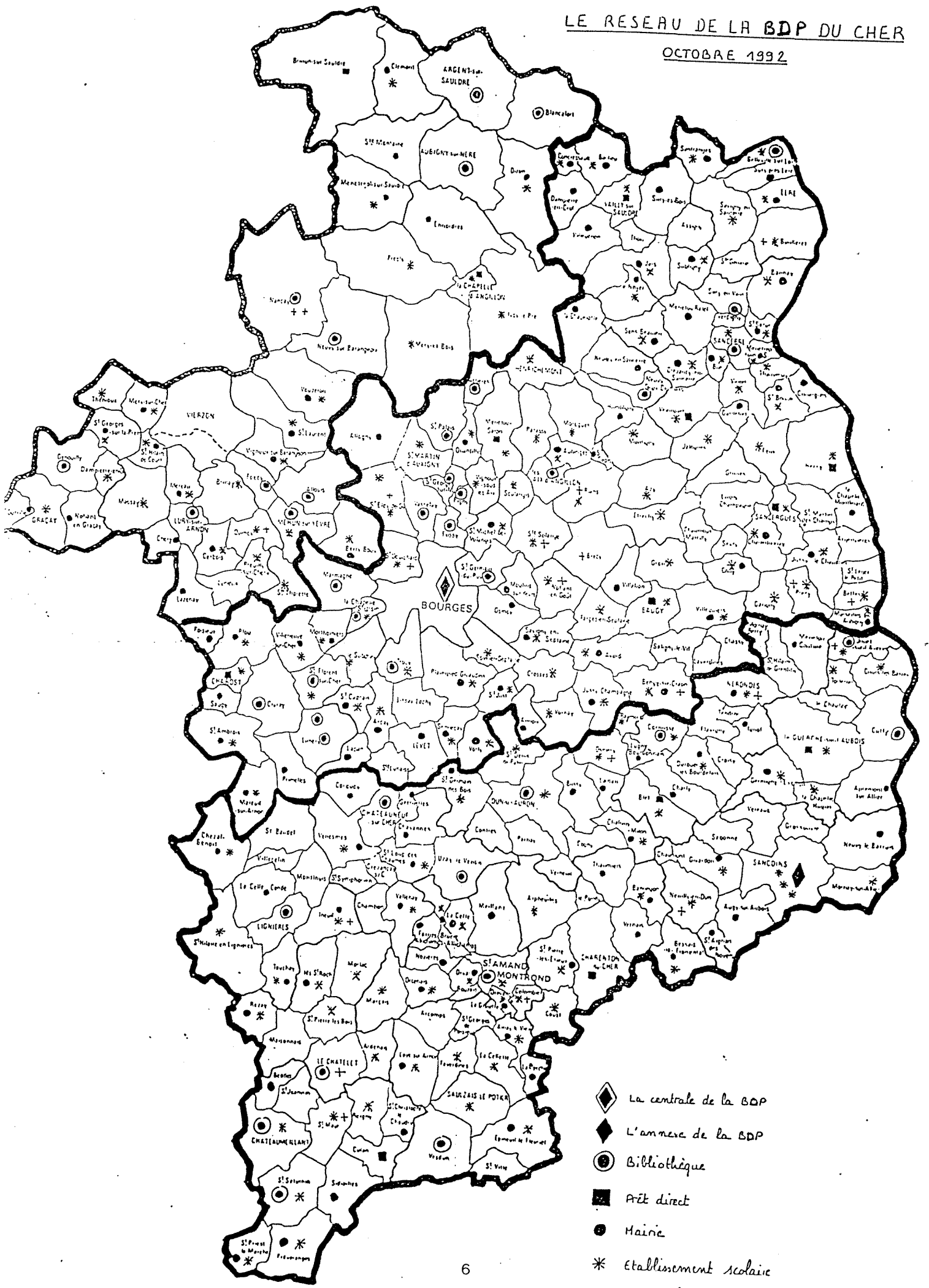
Dans un premier temps, il a donc fallu rédiger un questionnaire à l'usage des publics des dépôts en mairie, des prêts directs et des bibliothèques municipales, afin d'opérer par la suite des comparaisons entre ces différents lieux de prêt. Un questionnaire-entretien utilisé lors des rencontres avec les dépositaires et bénévoles ainsi qu'un questionnaire pour l'enquête par téléphone ont aussi été mis au point.

Grâce à l'étude de certains documents de l'INSEE sur le Cher, des comparaisons entre le public et la situation démographique et économique de certains cantons ou communes ont pu être établies.

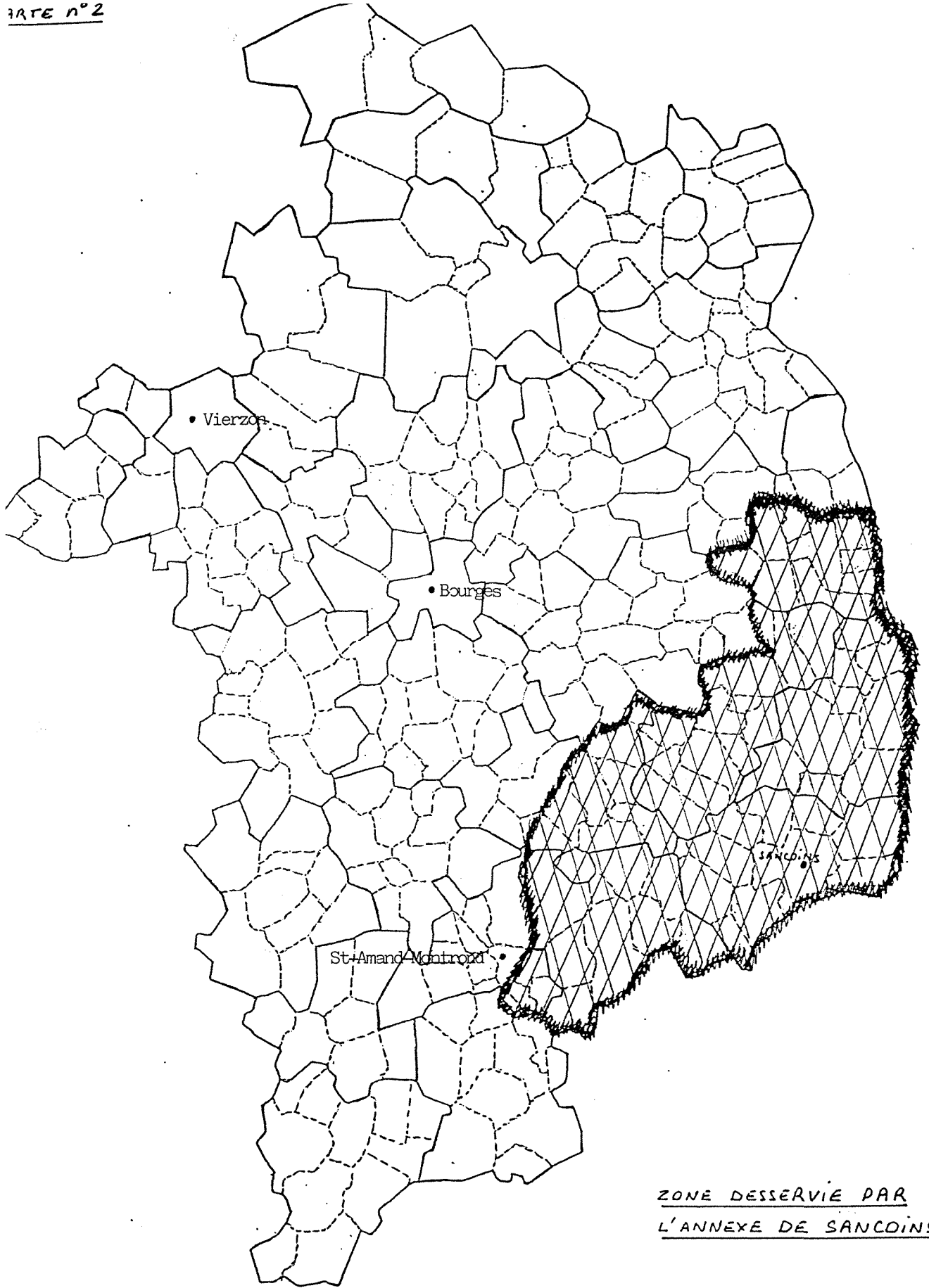
Des entretiens fréquents avec l'équipe des bibliothécaires ont favorisé l'évolution de la recherche, permis de comprendre la logique d'extension du réseau de la B.D.P.. et mieux évaluer les difficultés que rencontre aujourd'hui cette équipe pour modifier le réseau.

# LE RESEAU DE LA BDP DU CHER

OCTOBRE 1992



- ◆ La centrale de la BDP
- ◆ L'annexe de la BDP
- ⊙ Bibliothèque
- Arit direct
- Mairie
- \* Etablissement scolaire
- + Autre (foyer, maison de retraite...)



ZONE DESSERVIE PAR  
L'ANNEXE DE SANCOINS

Cher

## Deuxième partie

### PARTICULARITES DES LIEUX DE PRET TOUS PUBLICS

#### Chapitre n°1 : COMMENTAIRE SUR LES DEPOTS EN MAIRIE

##### Introduction

Parmi les prêts tous publics desservis par la bibliothèque départementale du Cher, les dépôts (ou relais) en mairie sont les plus nombreux : en effet, 125 communes sur 290 (soit 43%) comptent un dépôt en mairie.

Généralement animés d'un secrétaire de mairie, leur succès dépend en grande partie de la personnalité de ce dernier, de sa disponibilité et de son intérêt personnel pour la lecture, sans négliger la volonté politique du maire dans certains cas.

Quoi qu'il en soit, il est bien difficile pour les bibliothécaires de se faire une idée précise du public qui fréquente ces lieux de prêt car ils ont très peu de relations avec les dépositaires si ce n'est au moment de l'échange des ouvrages, trois fois par an. Par ailleurs, les secrétaires de mairie, souvent surchargés de travail, consacrent peu de temps à la gestion du dépôt.

Afin d'obtenir des renseignements détaillés, après avoir dépouillé les statistiques pour l'année 1991, on a donc procédé à une série d'entretiens sur le terrain, entretien suivi pour une commune par une enquête par téléphone.

#### 1. LES STATISTIQUES POUR L'ANNEE 1991

58 dépositaires sur 125 (soit 47%) ont renvoyé le formulaire de statistiques pour 1991, qui leur était demandé par la B.D.P..

Même si ces formulaires étaient très succincts, puisqu'il suffisait au dépositaire d'indiquer le nombre total des lecteurs sur l'année en distinguant le nombre de lecteurs enfants et celui des lecteurs adultes ainsi que le nombre de prêts, il n'empêche que les résultats obtenus sont souvent erronés en raison d'une confusion fréquente entre le nombre de "lecteurs" et le nombre de "passages".

D'autre part, cinq entretiens ont eu lieu dans des communes ayant envoyé des statistiques et les chiffres ne concordent pas toujours entre ce qui a été écrit et ce qui a été formulé de vive voix. (Cf tableau n°1 : "Statistiques 1991 ; dépôts en mairie : % de lecteurs"). Les différences sont nulles ou insignifiantes dans le cas de Chéry ou de La Chapelotte ; en revanche, elles sont considérables dans les trois autres cas : manifestement, le dépositaire d'Orcenais n'a pas compris le formulaire qu'on lui demandait de remplir ; celui de Subigny a regroupé les lecteurs du dépôt mairie et ceux du dépôt scolaire ; quant aux huit lecteurs enfants du dépôt de Villegenon, il n'en a plus été question lors de l'entretien...

Si on admet néanmoins une relative exactitude dans les chiffres fournis, tout en sachant qu'ils ont pu être surévalués dans certains cas, on constate qu'un dépôt en mairie touche en moyenne 4,5% de la population environ. On compte 8 communes pour lesquelles le dépôt est fréquenté par plus de 10% de la population mais la majorité des dépôts (54%) touche moins de 4% des habitants de la commune. (Cf. carte n°3)

En ce qui concerne le nombre de prêts des dépôts par rapport aux documents prêtés par la B.D.P., il n'y a que 14 dépôts qui prêtent plus de documents qu'ils n'en reçoivent. Il y a des cas où la B.D.P. fournit environ quinze fois trop de documents ! (Cf tableau n°2 : "Statistiques 1991 ; dépôts en mairie : Prêts" et carte n°4)

Il est normal de constater une assez bonne adéquation entre les deux cartes : ce sont en effet les dépôts qui touchent en proportion le plus d'habitants qui prêtent le plus de livres.

Bien sûr, on pourrait entrer dans le détail et s'étonner qu'Allogny prête six fois plus d'ouvrages que Villeneuve-sur-Cher pour un nombre équivalent de lecteurs ou encore, se demander pourquoi Rians compte 64 lecteurs alors que Berry Bouy n'en compte que 13 pour une population presque semblable... Ce n'est qu'en se rendant sur place qu'on trouverait des explications à ces anomalies apparentes. D'autre part, ce n'est qu'en allant sur le terrain qu'il est possible d'avoir une idée de l'identité et du comportement du public. C'est pourquoi des entretiens ont été organisés dans treize communes du département.

Tableau n°1

## STATISTIQUES 1991 : DEPOTS EN MAIRIE : LECTEURS

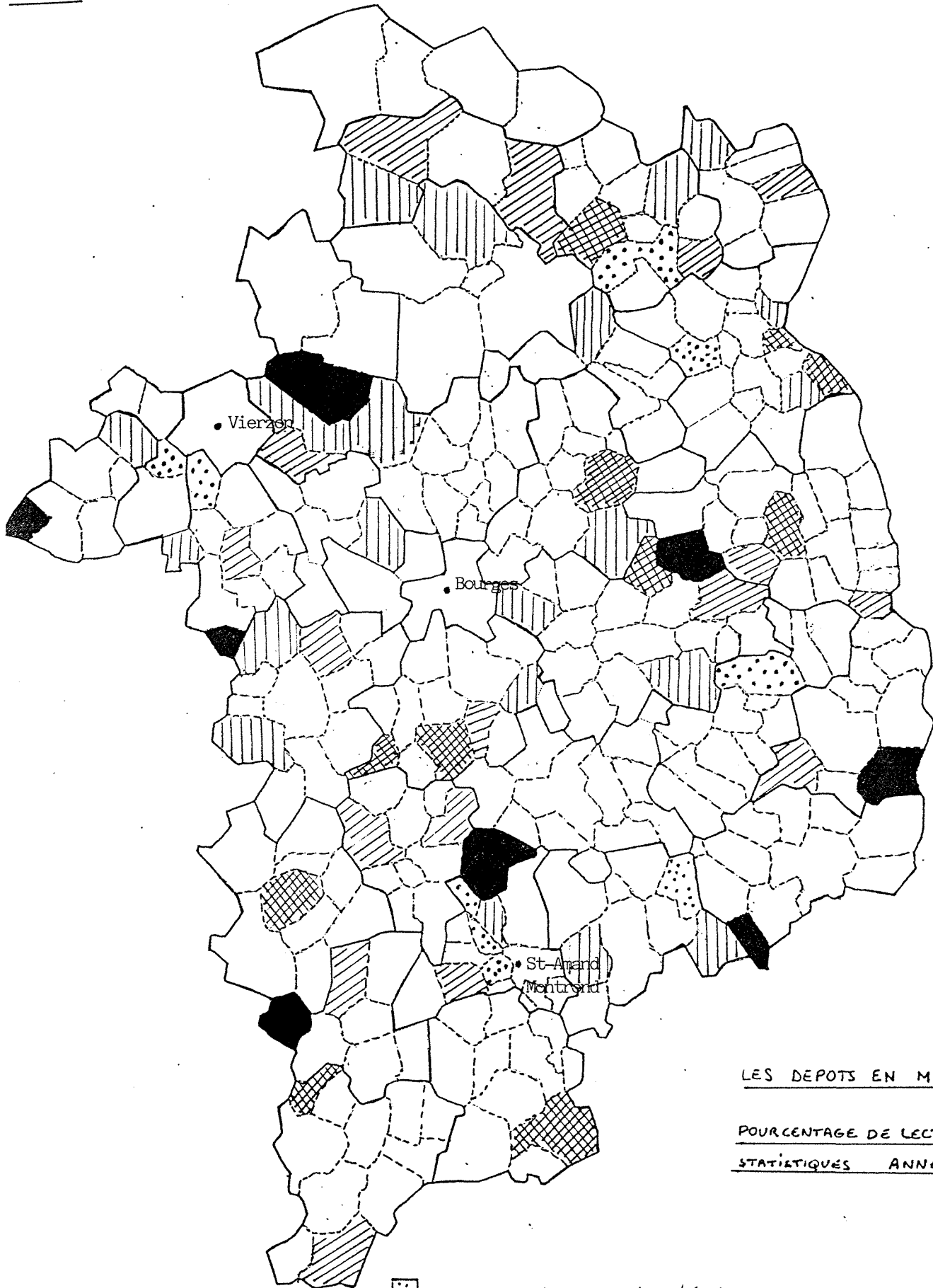
NOM DE LA COMMUNE	HABITANTS	LECT. ADULTES	LECT. ENFANTS	TOTAL LECT.%	LECT/POP	EVAL.DEPOT 1990
Allogny	916	10	10	20	2,18%	B
Apremont sur Allier	83	6	4	10	12,05%	D
Bannegon	260	1	1	2	0,77%	B
Beddes	111	7	2	9	8,11%	B
Bengy sur Craon	576	8	1	9	1,56%	C
Berry Bouy	966	7	6	13	1,35%	A
Bessais-le-Fromental	361	9	0	9	2,49%	C
Brécyc	692	18		18	2,60%	B
Bruère Allichamps	609	5		5	0,82%	C
La Celle	291	2	6	8	2,75%	C
La Celle-Condé	181	15	2	17	9,39%	B
La Chapelotte	167	4	0	4	2,40%	B
La Chapelotte	167	5	0	5	2,99%	(entretien)
Chavannes	160	2	3	5	3,13%	B
Chéry	268	7	0	7	2,61%	B
Chéry	268	7	0	7	2,61%	(entretien)
Couargues	207	11	4	15	7,25%	B
Crézancy-en-Sancerre	510	4	1	5	0,98%	C
Ennordres	242	4	1	5	2,07%	B
Epineuil-le-Fleuriel	478	25	5	30	6,28%	B
Germigny-l'Exempt	362	15		15	4,14%	C
Gron	341	13	38	51	14,96%	B
Jars	522	5	0	5	0,96%	B
Léré	1161	40		40	3,45%	A
Levet	1342	20	55	75	5,59%	B
Marseilles-les-Aubigny	802	10	15	25	3,12%	B
Ménétréol S/Sancerre	353	18	4	22	6,23%	B
Ménétréol S/Sauldre	229	6	0	6	2,62%	B
Nozière	228			0	0,00%	D
Oizon	776	8	20	28	3,61%	B
Orcenais	265	2	0	2	0,75%	C
Orcenais	265	10	0	10	3,77%	(entretien)
Orval	2024	5	7	12	0,59%	B
Osmoy	265	5	2	7	2,64%	C
Plou	436	4	1	5	1,15%	B
Poisieux	155	23	12	35	22,58%	C
Préveranges	772	30	8	38	4,92%	B
Rezay	240	25	12	37	15,42%	B
Rians	984	24	40	64	6,50%	B
St-Aignan-des-Noyers	84	5	4	9	10,71%	B
St-Ambroix	386	7	1	8	2,07%	C
St-Bouize	313	4	0	4	1,28%	C
St-Georges-sur-la-Prée	590	7	0	7	1,19%	B
St-Hilaire-de-Court	794	5	0	5	0,63%	D
St-Just	589	10	4	14	2,38%	C
St-Laurent	354	5	0	5	1,41%	C
St-Outrille	259	25	3	28	10,81%	A
St-Pierre-les-Etieux	759	10	2	12	1,58%	B
St-Satur	1805	26	0	26	1,44%	B
Ste-Montaine	206	4	5	9	4,37%	B
Santranges	390	5	4	9	2,31%	C
Senneçay	347	7	8	15	4,32%	B
Subligny	320	8	15	23	7,19%	D
Subligny	320	9	2	11	3,44%	(entretien)
Sury-ès-Bois	350	8	2	10	2,86%	B
Uzay-le-Venon	383	19	39	58	15,14%	B
Venesmes	714	5	27	32	4,48%	B
Vignoux/Barangeon	1844	56		56	3,04%	D
Villabon	521	20	10	30	5,76%	B
Villegenon	260	20	8	28	10,77%	B
Villegenon	260	15	0	15	5,77%	(entretien)
Villeneuve-sur-Cher	425	10	10	20	4,71%	A
Vouzeron	433	50	10	60	13,86%	B

Total A : 4 7%  
Total B : 35 60%  
Total C : 14 24%  
Total D : 5 9%

Tableau n°2






## STATISTIQUES 1991 : DEPOTS EN MAIRIE : PRETS

<u>NOM DE LA COMMUNE</u>	<u>PRETS DU DEPOT</u>	<u>PRETS DE LA B.D.P.</u>	<u>RAPPORT PRETS B.D.P./PRETS DEPOT</u>
Allogny	678	487	0,72
Apremont sur Allier	62	194	3,13
Bannegon	49	294	6,00
Beddes	111		0,00
Bengy sur Craon	37	163	4,41
Berry Bouy	58	732	12,62
Bessais-le-Fromental	188	314	1,67
Brécy	829	1154	1,39
Bruère Allichamps	30	247	8,23
La Celle	134	252	1,88
La Celle-Condé	185	324	1,75
La Chapelotte	480	435	0,91
La Chapelotte	300	435	1,45
Chavannes	127	312	2,46
Chéry		242	ERR
Chéry	120	142	2,02
Couargues	328	480	1,46
Crézancy-en-Sancerre	53	203	3,83
Ennordres		422	ERR
Epineuil-le-Fleuriel	113	629	5,57
Germigny-l'Exempt	64	377	5,89
Gron	947	305	0,32
Jars	83	323	3,89
Léré	430	693	1,61
Levet		1272	ERR
Marseilles-les-Aubigny	275	914	3,32
Ménétréol S/Sancerre	340	300	0,88
Ménétréol S/Sauldre	93	309	3,32
Nozière	134	247	1,84
Oizon	567	498	0,88
Orcenais	9	79	8,78
Orcenais	72	79	1,1
Orval	106	412	3,89
Osmoy	108	116	1,07
Plou	20	380	19,00
Poisieux	290	251	0,87
Préveranges	730	388	0,53
Rezay	427	403	0,94
Rians		722	ERR
St-Aignan-des-Noyers	66	215	3,26
St-Ambroix	75	379	5,05
St-Bouize	15	268	17,87
St-Georges-sur-la-Prée	70	309	4,41
St-Hilaire-de-Court	54	198	3,67
St-Just	135	376	2,79
St-Laurent	18	180	10,00
St-Outrille	535	383	0,72
St-Pierre-les-Etieux	78	601	7,71
St-Satur	1654	597	0,36
Ste-Montaine	179	364	2,03
Santranges	127	246	1,94
Senneçay	327	382	1,17
Subligny	637	150	0,24
Subligny	360	150	0,42
Sury-ès-Bois	146	251	1,72
Uzay-le-Venon	247	321	1,30
Venesmes	1.064	598	0,56
Vignoux/Barangeon	328	361	1,10
Villabon	340	530	1,56
Villegenon	233	462	1,98
Villegenon	420	462	1,1
Villeneuve-sur-Cher	112	748	6,68
Vouzeron	788	581	0,74

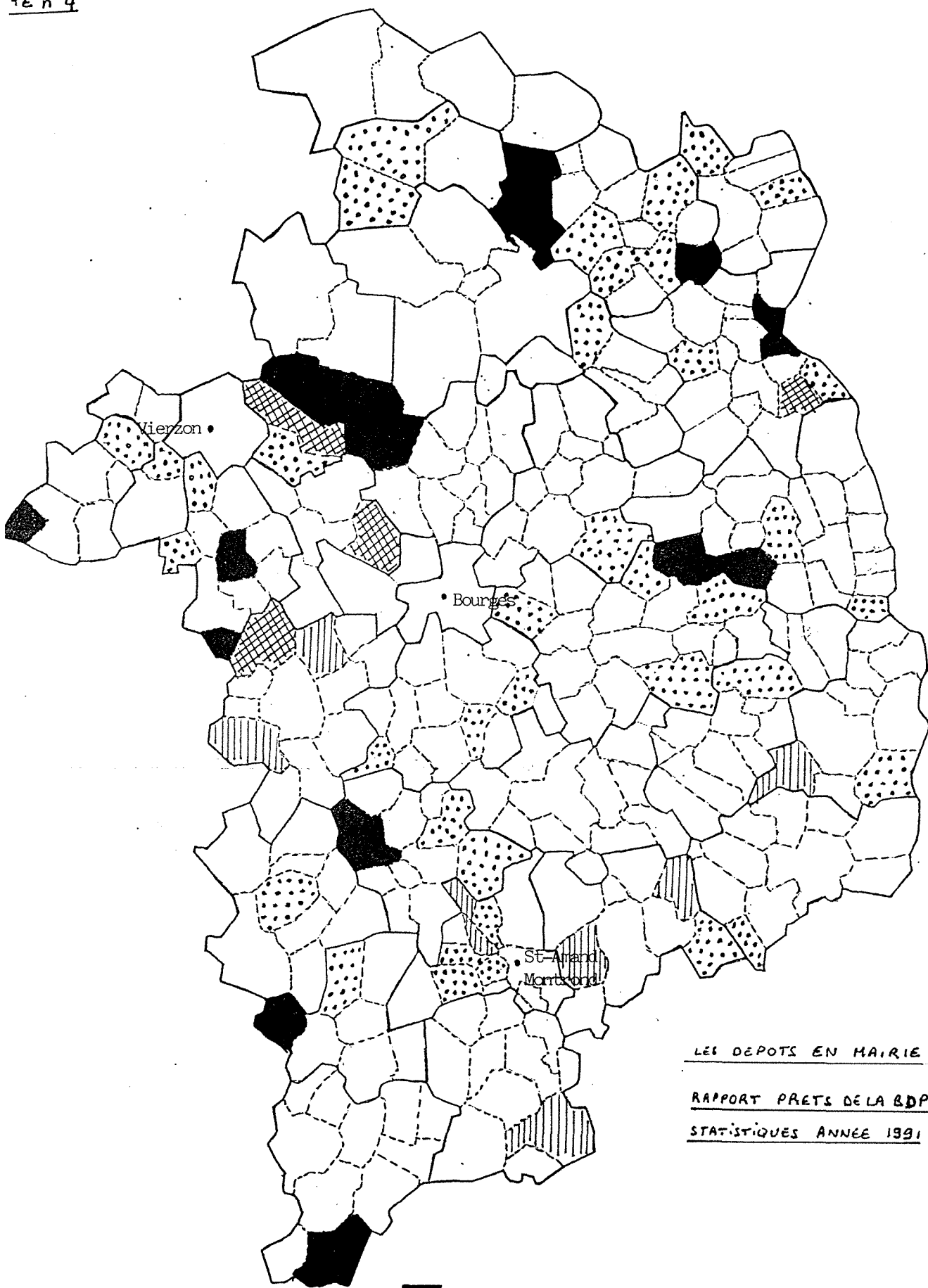


LES DEPOTS EN MAIRIE

POURCENTAGE DE LECTEURS/POP  
STATISTIQUES ANNEE 1991

-  moins de 1% ( 8 dépôts)
-  entre 1 et 3% ( 21 dépôts)
-  entre 3% et 5% (17 dépôts)
-  entre 5% et 10% (11 dépôts)
-  plus de 10% ( 8 dépôts)





LES DEPOTS EN MAIRIE  
RAPPORT PRETS DE LA BDP/PRETS DU D.M.  
STATISTIQUES ANNEE 1991

- le nb de prêts du dépôt est supérieur à celui de la BDP
- la BDP prête jusqu'à 5 fois plus que le dépôt
- ▨ la BDP prête entre 5 et 10 fois plus
- ▩ la BDP prête entre 10 et 20 fois plus

## 2. LES ENTRETIENS

### A. Le choix des dépôts

Les communes ont été sélectionnées selon plusieurs critères :

- Ce sont pour la plupart des communes rurales profondes, situées dans des réalités géographiques typiques du Cher, la Champagne berrichonne, le Pays fort et Sancerrois, la Vallée de Germigny et le Boischaut. (cf. carte n°5)
- Des discussions avec l'équipe des bibliothécaires et l'évaluation des relais en mairie réalisée fin 1990 ont permis de choisir des dépôts fonctionnant bien voire très bien et d'autres considérés comme déficients (cf. tableau n°3). Ce ne sont pas tellement le nombre de lecteurs et le nombre de prêts du dépôt qui ont guidé les bibliothécaires dans leur évaluation mais plutôt leurs contacts personnels avec le dépositaire : s'il choisit lui-même les documents dans le bibliobus, si ses livres sont bien présentés, s'il demande des animations à la B.D.P., s'il fait de la publicité et distribue les tracts qui lui sont remis, s'il transmet des statistiques annuelles, ... En fait, les entretiens, tout en confirmant cette évaluation, l'ont souvent nuancée.

### B. Conduite de l'entretien.

Chaque entretien avec le secrétaire de mairie responsable du dépôt a duré entre 30 et 40 minutes sous la forme d'une conversation libre. Le questionnaire (Cf exemplaire joint) n'était qu'un guide et plusieurs rubriques n'étaient remplies qu'à l'issue de l'entretien.

A l'exception de deux rencontres assez indifférentes, les rapports ont été plutôt chaleureux, les dépositaires visiblement heureux que l'on s'intéresse à leur action. Connaissant très bien leurs lecteurs, souvent peu nombreux, il a été facile d'obtenir des renseignements précis dans la plupart des cas. D'ailleurs, des questionnaires individuels à destination du public ont confirmé les entretiens (ces questionnaires ont été renvoyés à la B.D.P.. par 8 dépositaires sur 13 quelques semaines plus tard).

### C. Analyse

#### - Identité et comportement des lecteurs (cf. tableau n°4)

Les personnes âgées, retraitées, représentent presque 50% des lecteurs, ce qui est assez normal dans les petites communes rurales où la population ne cesse de diminuer et où la moyenne d'âge est élevée.

Les scolaires sont relativement nombreux mais il faut faire trois remarques à leur sujet :

- Ce sont surtout les enfants du personnel communal qui sont concernés.
- Les scolaires empruntent des livres essentiellement pendant les vacances.
- C'est dans les communes où il existe également un dépôt scolaire que les enfants sont les plus nombreux ; Les communes qui n'ont qu'un dépôt mairie n'ont généralement plus d'école

et les enfants sont très peu nombreux. C'est le cas à La Chapelotte, Chéry, Villegenon et Lapan.

Les adultes actifs représentent à peine 20% des lecteurs et se sont principalement des instituteurs (qui gèrent par ailleurs le dépôt scolaire) ou des membres du personnel communal.

Les personnes qui se rendent à la mairie sont pour la plupart implantées de très longue date dans la commune (au moins dix ans). Les secrétaires de mairie ne parviennent pas à fidéliser de nouveaux lecteurs, même dans les communes où la population augmente comme c'est le cas d'Orcenais, progressivement banlieue résidentielle de Saint-Amand-Montrond ou Méreau proche de Vierzon.

Par ailleurs, aucun des dépôts observés n'attire de lecteurs ne résidant pas dans la commune et les seuls cas recensés s'expliquent par le fait qu'il s'agit de parents, d'amis ou de relations du secrétaire de mairie.

Les personnes empruntant pour autrui sont minoritaires : c'est le cas de quelques mères de famille qui choisissent des ouvrages pour leurs enfants ou de quelques retraités pour leur conjoint.

Mis à part les "gros lecteurs" qui empruntent des documents dans d'autres bibliothèques et se rendent assez régulièrement à la mairie, un grand nombre de gens ne se rendent au dépôt qu'une fois par mois, voire deux fois dans le trimestre, avant et après le passage du bibliobus.

Si on cherche à repérer les autres lieux de prêt fréquentés par les lecteurs, on peut compter trois personnes inscrites à la bibliothèque municipale de Bourges, une à Vierzon, quatre à Saint-Florent et une au Châtelet ; cinq se rendent aux prêts directs de Menetou-Salon, Chârost, Sancergues ou Baugy et une au dépôt de Villeneuve. 18 personnes en tout (soit 13%) disent emprunter des livres dans d'autres lieux de prêt, ce qui est très peu.

Les dépôts en mairie voient donc leur public diminuer lentement et la moyenne d'âge de leurs lecteurs augmenter sensiblement.

#### - Essai d'explication

Il est certain qu'un secrétaire de mairie qui s'intéresse à la lecture, avertit les lecteurs du passage du bibliobus et choisit lui-même les livres (avec l'aide des bibliothécaires) en fonction de son public, a plus de chance de voir son relais fonctionner correctement que celui qui considère le dépôt comme une tâche supplémentaire et rébarbative. Sur les 13 dépôts observés, les 2 qui fonctionnent le moins bien sont sous la responsabilité de secrétaires de mairie qui ne se sentent absolument pas concernés.

Néanmoins, nombreux sont les dépositaires qui préfèrent laisser choisir les bibliothécaires, non par indifférence ou mauvaise volonté mais par crainte de ne pas faire le bon choix. Il arrive même, dans quelques cas très rares, que bibliothécaires et dépositaires ne se rencontrent pas lors de

l'échange des livres et cela pour des raisons d'emploi du temps du secrétaire de mairie ou d'organisation des tournées.

Par ailleurs, on pourrait penser qu'un peu de publicité, une annonce dans le bulletin municipal, des tracts dans les boîtes aux lettres, tout au moins, à la mairie, un panneau "relais-bibliobus" ou "bibliothèque" seraient nécessaires pour relancer à intervalles réguliers l'activité du relais. En effet, tout le monde ne se rend pas à la mairie, et, en tous cas, les personnes qui s'y rendent n'y vont pas souvent avec l'idée qu'elles peuvent y emprunter gratuitement des ouvrages, surtout si ceux-ci sont entreposés dans une autre pièce que le bureau d'accueil ou enfermés dans une armoire : dans 5 des 13 dépôts visités, les livres ne sont pas visibles, et parmi eux, on trouve les 3 dépôts qui fonctionnent le plus mal.

Enfin, 2 dépôts sur 13 demandent régulièrement des expositions à la B.D.P.. mais les responsables constatent assez amèrement que ces animations ne leur permettent pas de fidéliser de nouveaux lecteurs ; celles qui "marchent le mieux" sont celles qui intéressent les très jeunes lecteurs et qui sont organisées pendant les vacances scolaires, car la commune propose peu d'activités pour les enfants.

### Conclusion

En conclusion, les relais en mairie touchent peu de gens et il faut avouer que dans les zones rurales les plus déshéritées, où la population ne cesse de diminuer, où les heures d'ouverture de la mairie sont peu fréquentes, ..., l'équipe municipale, malgré sa bonne volonté, a bien du mal à dynamiser le dépôt.

Néanmoins, dans la grande majorité des cas, les secrétaires de mairie sont très attachés à leur dépôt de livres, considéré comme la seule possibilité de recevoir des documents à intervalles réguliers, comme la seule activité de loisir dans la commune. C'est surtout l'unique moyen d'accès au livre pour une population de retraités ou de jeunes enfants qui ne pourrait se déplacer vers les communes voisines.

Essayer dans un premier temps, dans les villages où c'est possible, de regrouper le dépôt scolaire et le dépôt mairie serait sans doute le meilleur moyen de redonner vie aux relais municipaux car on peut espérer que les scolaires, d'abord accompagnés de leur instituteur entraîneraient ensuite leurs parents.

Tableau n°3

DEPOUILLEMENT DES QUESTIONNAIRES ENTRETIENS AVEC LES DEPOSITAIRES

COMMUNE	HABITANTS	LECTEURS	%LECT/POP	EVAL.DEPOT
Lapan	137	9	6,57%	A
Orcenais	265	10	3,77%	C
Ids St Roch	298	10	3,36%	C
Nérondes	1521	11	0,72%	D
Villequiers	466	20	4,29%	A
Couy	308	12	3,90%	D
Charentonnay	329	17	5,17%	A
Chéry	268	7	2,61%	B
Méreau	2020	2	0,10%	D
Cerbois	313	10	3,19%	C
La Chapelotte	167	5	2,99%	B
Villegenon	260	15	5,77%	B
Subligny	320	11	3,44%	D
TOTAL	6672	139	2,08%	

COMMUNE	PRET DEPOT	PRET BDP	PRET BDP/PRET DEPOT
Lapan	300	424	1,41
Orcenais	72	79	1,10
Ids St Roch	60	122	2,03
Nérondes	120	503	4,19
Villequiers	300	312	1,04
Couy	400	317	0,79
Charentonnay	360	1073	2,98
Chéry	120	242	2,02
Méreau	180	184	1,02
Cerbois	144	112	0,78
La Chapelotte	300	435	1,45
Villegenon	420	462	1,10
Subligny	360	150	0,42

Tableau n°4

DEPOUILLEMENT DES QUESTIONNAIRES ENTRETIENS  
AVEC LES DEPOSITAIRES

	1. L	2. O	3. I	4. N	5. V	6. CO	7. CH	8. CHE	9. M	10. CE	11. LA C	12. VI	13. S	TOTAL
Lecteurs	9	10	10	11	20	12	17	7	2	10	5	15	11	139
Agric. Exploit.	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	3	0	4
Art/Comm/Ch.Ent	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cadres/Prof.I.S	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Prof.Intreméd.	0	0	2	1	4	1	1	2	0	2	1	2	1	17
Employés	1	1	1	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0	6
ouvriers	0	2	2	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	6
retraités	4	3	3	4	6	6	6	4	2	2	3	10	8	61
Autres ss act.p	1	0	0	0	0	0	0	0	0	3	1	0	0	5
- de 25 ans	2	5	3	4	9	4	9	0	0	2	0	1	2	41
pers. communal	2	2	3	0	6	4	0	3	0	5	2	2	1	30
lect.ext.à la commune	1	0	0	1	0	2	0	0	0	3	1	0	0	8
lect.dans la commune depuis longtemps	8	10	10	10	20	10	17	6	2	7	4	15	8	127
lect.qui empruntent pour autrui	2	0	1	1	2	2	1	1		2	2	0	2	16
lect.inscrits dans autre bib.	2	0	2			5	1	1	0	2	2	2	1	18

- |                |                 |                   |              |
|----------------|-----------------|-------------------|--------------|
| 1. LAPAN       | 5. VILLEQUIERS  | 9. MEREAU         | 13. SUBLIGNY |
| 2. ORCENNAIS   | 6. COUY         | 10. CERBOIS       |              |
| 3. IDS ST ROCH | 7. CHARENTONNAY | 11. LA CHAPELOTTE |              |
| 4. NERONDES    | 8. CHERY        | 12. VILLEGON      |              |

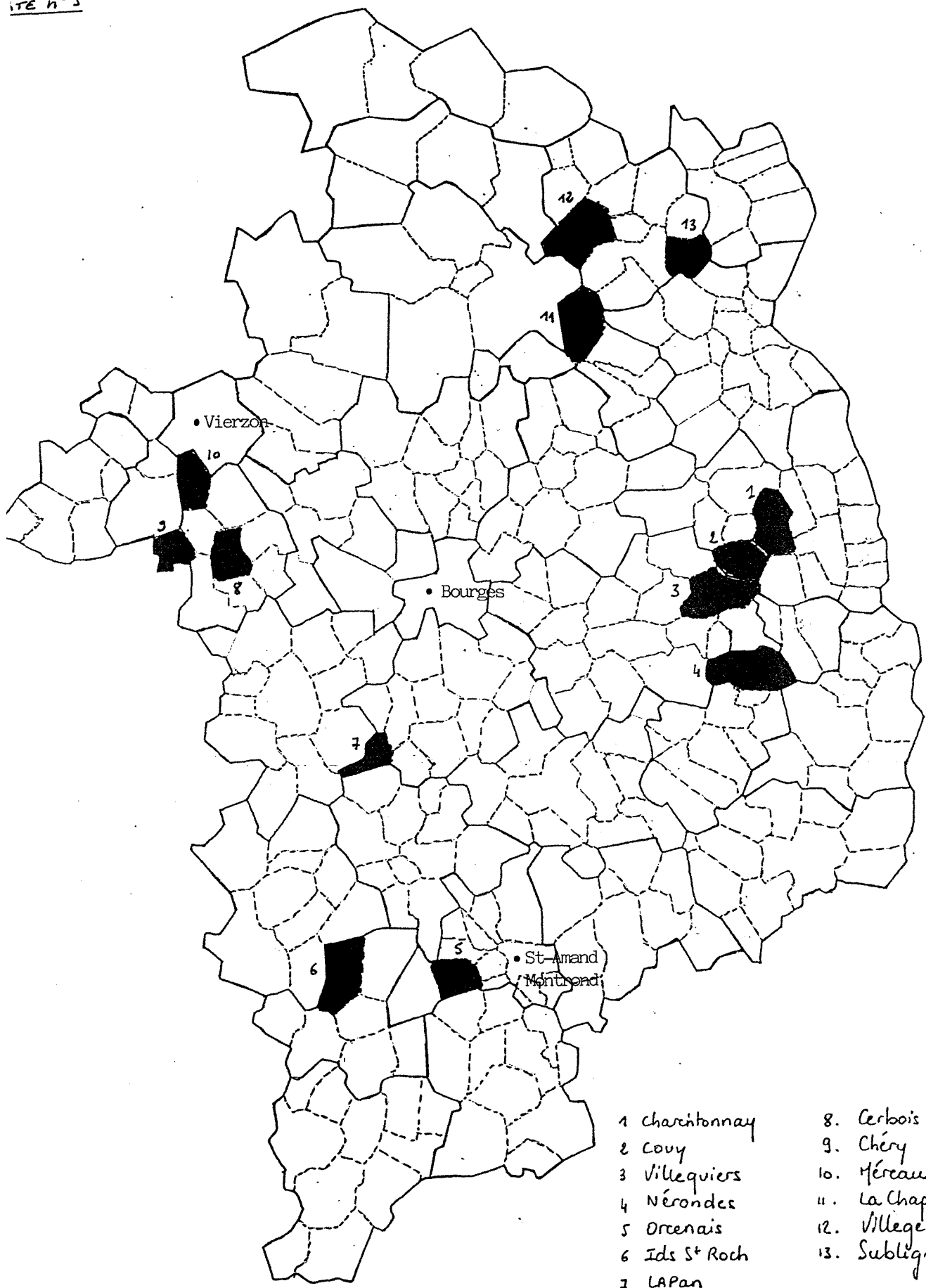
18

Tableau n°4 (suite)

DEPOUILLEMENT DES QUESTIONNAIRES ENTRETIENS  
AVEC LES DEPOSITAIRES (pourcentages)

	1. L	2. O	3. I	4. N	5. V	6. CO	7. CH	8. CHE	9. M	10. CE	11. LA C	12. VI	13. S	TOTAL
Agric. Exploit.	0%	0%	0%	0%	0%	0%	6%	0%	0%	0%	0%	20%	0%	3%
Art/Comm/Ch.Ent	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Cadres/Prof.I.S	11%	10%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	1%
Prof.Intreméd.	0%	0%	20%	9%	20%	8%	6%	29%	0%	20%	20%	13%	9%	12%
Employés	11%	10%	10%	0%	10%	8%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	4%
ouvriers	0%	20%	20%	9%	0%	0%	0%	0%	0%	10%	0%	0%	0%	4%
retraités	44%	30%	30%	36%	30%	50%	35%	57%	100%	20%	60%	67%	73%	44%
Autres ss act.p	11%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	30%	20%	0%	0%	4%
- de 25 ans	22%	50%	30%	36%	45%	33%	53%	0%	0%	20%	0%	7%	18%	
pers.communal	22%	20%	30%	0%	30%	33%	0%	43%	0%	50%	40%	13%	9%	
lect.ext.à la commune	11%	0%	0%	9%	0%	17%	0%	0%	0%	30%	20%	0%	0%	6%
lect.dans la commune depuis longtemps	89%	100%	100%	91%	100%	83%	100%	86%	100%	70%	80%	100%	73%	91%
lect.qui empruntent pour autrui	22%	0%	10%	9%	10%	17%	6%	14%	0%	20%	40%	0%	18%	12%
lect.inscrits dans autre bib.	22%	0%	20%	0%	0%	42%	6%	14%	0%	20%	40%	13%	9%	13%

- |                |                 |                   |              |
|----------------|-----------------|-------------------|--------------|
| 1. LAPAN       | 5. VILLEQUIERS  | 9. MEREAU         | 13. SUBLIGNY |
| 2. ORCENAI     | 6. COUY         | 10. CERBOIS       |              |
| 3. IDS ST ROCH | 7. CHARENTONNAY | 11. LA CHAPELOTTE |              |
| 4. NERONDES    | 8. CHERY        | 12. VILLEGON      |              |



- |                |                   |
|----------------|-------------------|
| 1 Charentonnay | 8. Cerbois        |
| 2 Couy         | 9. Chéry          |
| 3 Villequiers  | 10. Méreau        |
| 4 Nérondes     | 11. La Chapelotte |
| 5 Orcenais     | 12. Villegenon    |
| 6 Ids St Roch  | 13. Subligny.     |
| 7 LAPan        |                   |

Dépôts en mainie ayant fait l'objet d'une enquête



### 3. ENQUETE PAR TELEPHONE AUPRES DES HABITANTS DE LA COMMUNE DE LA CHAPELOTTE.

#### Introduction

L'analyse des entretiens avec treize dépositaires de dépôts en mairie et le dépouillement des statistiques envoyées par 58 dépôts tous publics pour l'année 1991 met en évidence la faible proportion des lecteurs qui fréquentent ces lieux de prêt par rapport à l'ensemble de la population (en moyenne 4%). Or, les communes considérées n'offrent généralement aucune autre ressource pour se procurer des documents : ni librairies, collège, foyer rural ou bibliothèque d'association. On peut alors supposer que ce faible pourcentage résulte peut-être en priorité d'un manque d'information au sein de la commune (avant de considérer d'autres raisons comme l'insatisfaction des lecteurs devant le choix des ouvrages proposés, les problèmes liés aux heures d'ouverture de la mairie, l'indifférence ou la mauvaise volonté du dépositaire...). Une enquête par téléphone a donc été envisagée dans une petite commune rurale afin de vérifier cette hypothèse, avec l'accord du secrétaire de mairie, responsable du dépôt.

La commune de La Chapelotte a été retenue pour plusieurs raisons : située dans le canton d'Henrichemont, elle se trouve assez éloignée d'une bibliothèque municipale ou d'un prêt direct ; sans école depuis 1974, il n'existe pas non plus de dépôt scolaire ; par ailleurs, la secrétaire de mairie est une femme très dévouée, grande lectrice elle-même, originaire de la commune ; elle prévient ses lecteurs de la date de passage du bibliobus et porte à domicile des ouvrages à une personne ne pouvant se déplacer. Or, malgré sa bonne volonté, elle ne recense que cinq lecteurs fidélisés sur une population de 167 habitants (soit à peine 3%). Il faut préciser que les ouvrages sont entreposés dans une salle voisine du bureau de la secrétaire de mairie et ne sont donc pas visibles des visiteurs occasionnels. Enfin, il n'existe pas de panneau "Relais-bibliobus" ni de bulletin municipal pour informer les habitants de la présence d'un dépôt de livres à la mairie...Seul le "bouche-à-oreille" permet de renseigner la population.

L'enquête par téléphone devait donc permettre d'identifier les personnes ignorant la possibilité qui leur est offerte d'emprunter gratuitement des documents ; elle devait également essayer de donner des renseignements sur les raisons pour lesquelles les personnes interrogées n'empruntent pas d'ouvrages, dans la commune de La Chapelotte ou dans une commune voisine.

#### 1. Le déroulement de l'enquête

Cette enquête s'est déroulée sur deux demi-journées, un matin et un après-midi, plus une soirée de 17h30 à 20h. Sur les 82 abonnés contactés, 51 ont décroché leur téléphone et 49 ont accepté de répondre. Une personne âgée a refusé sous

prétexte qu'elle n'était pas intéressée et une autre personne ne connaissait pas la commune, n'y passant que quelques jours de vacances.

Il faut préciser que cette enquête était présentée comme émanant du Conseil Général du Cher.

Les questions posées furent les suivantes :

1. "Existe-t-il dans votre commune un endroit où on peut emprunter des livres ?"

Si oui :

- a. Lequel ?
- b. En empruntez-vous ?
- c. En empruntez-vous dans d'autres communes ?
- d. Si vous n'en empruntez pas, pouvez-vous préciser pour quelle(s) raison(s) ?

Si non :

- a. Empruntez-vous des ouvrages dans d'autres communes ?
- b. Si vous n'en empruntez pas, pouvez-vous préciser pour quelle(s) raison(s) ?

2. "Combien y-a-t-il de personnes dans votre foyer ?"

3. "Quelle est la profession des adultes actifs de votre foyer ?"

## 2. Les résultats (cf. tableau n°5)

Il faut d'abord souligner que parmi les 49 personnes interrogées, on compte 30 retraités, 8 agriculteurs, 4 commerçants, 5 employés, 1 sans profession et 1 étudiante.

### A. Qui connaît le dépôt-mairie ?

Les réponses obtenues ont permis de mettre en évidence que 57% des foyers contactés ne connaissent pas l'existence du dépôt de livres à la mairie (28 foyers contre 21). En fait, sur les 28, 6 sont hésitants : 3 agriculteurs, 1 commerçant et 2 retraités ;

- "Je suppose qu'il y a des livres à la mairie."
- "Probablement à la mairie, mais je ne sais pas."
- "A la mairie, ça existait, mais il n'y a plus rien, je crois."

Cinq foyers savent qu'il existe un dépôt mairie à Henrichemont, le chef-lieu de canton, mais ne le fréquentent pas.

### B. Qui fréquente un lieu de prêt ?

Parmi les personnes ignorant l'existence du dépôt mairie, une seule emprunte des livres dans une bibliothèque universitaire parisienne où elle fait ses études.

Sur les 21 foyers qui connaissent le dépôt mairie de La Chapelotte, 6 s'y rendent pour emprunter des documents (il

s'agit de 6 foyers de retraités) et, parmi ceux-ci, une dame fréquente également la bibliothèque municipale de Bourges.

Au total, 42 foyers ne fréquentent aucun lieu de prêt soit 86%. C'est notamment le cas des adultes actifs, agriculteurs, commerçants et employés alors même que plus de 50% d'entre eux savent qu'ils peuvent emprunter gratuitement des ouvrages à la mairie.

Remarque : seules 2 personnes ont indiqué qu'elles fréquenteraient peut-être un lieu de prêt s'il y en avait un dans leur commune ... (Un employé et un retraité)

#### C. Pour quelles raisons les foyers interrogés ne fréquentent-ils aucun lieu de prêt ?

Les raisons invoquées sont multiples :

- 24% des personnes disent qu'elles préfèrent acheter leurs livres ; c'est surtout le cas des retraités.
- 19% précisent qu'elles se contentent du journal ou qu'elles sont abonnées à des revues.
- 17% manquent de temps (c'est vrai pour un grand nombre d'adultes actifs) ou n'aiment pas lire.
- 14% des retraités disent posséder suffisamment de livres et 12% soulignent qu'"on" leur en prête.
- Les autres raisons sont des problèmes de déplacement ou de vue.

Personne n'a invoqué le choix de livres proposés par la B.D.P.. ni les heures d'ouverture de la mairie.

#### Conclusion

A l'issue de cette enquête par téléphone, on peut formuler un certain nombre de constats ; évidemment, il convient de demeurer prudent quant aux déductions, étant entendu que les résultats de cette enquête unique menée dans une commune particulière de moins de 200 habitants (il y a 53 communes de moins de 200 habitants dans le Cher) et où tous les villageois n'ont pu être contactés ne peuvent être généralisés (On peut considérer que 49% de la population totale du village a été sondée puisque les 49 foyers interrogés totalisent 81 personnes.)

Par ailleurs, l'utilité ou l'efficacité d'un dépôt mairie ne se mesure pas uniquement au nombre de ses lecteurs ; il faut surtout prendre en compte les possibilités qu'ont ces lecteurs de se déplacer, voir si c'est pour eux l'unique moyen d'avoir accès aux livres ; enfin, il importe de savoir si ce sont de "gros lecteurs" ou non et, pour cela, considérer le nombre de prêts du dépôt sur une année par rapport aux ouvrages prêtés à ce dépôt par la B.D.P.. pour la même période (dans le cas de La Chapelotte, la mairie a prêté en 1991 300 documents tandis qu'elle en a reçu 435 de la B.D.P., ce qui est tout à fait dans la moyenne des dépôts en mairie.)

Cependant, une telle enquête permet d'observer qu'une trop grande quantité de personnes ignorent l'existence du dépôt et qu'une campagne publicitaire sous forme par exemple de tracts

dans les boîtes aux lettres pourrait s'avérer utile. On remarque par exemple que 18 foyers de retraités sur 30 ignorent l'existence du dépôt ; or, on peut supposer qu'une partie d'entre eux viendrait y emprunter des documents puisque par ailleurs, les retraités sont les seuls lecteurs de la commune.

De plus, même si l'enquête n'exclut pas une interrogation sur le choix des livres proposés par la B.D.P.. ou le lieu du dépôt, il est certain que ce ne sont pas les obstacles majeurs à la fréquentation.

Enfin, dans le cas de La Chapelotte, l'enquête a permis d'identifier 4 lecteurs assidus plus une personne mal voyante qui emprunte surtout des livres cassettes, ce qui correspond exactement à l'entretien effectué auparavant auprès du secrétaire de mairie.

Tableau n°5

ENQUETE PAR TELEPHONE AUPRES DES ABONNES DE LA COMMUNE DE LA CHAPELOTTE

82 APPELS  
51 REPONSES DONT 2 INEXPLOITABLES

C.S.P.	NB DE FOYERS	CONNAISSENT LE DEP.MAIRIE	NE CONNAISSENT PAS LE D. M.	EMPRUNTENT DES DOCUMENTS	EN EMPRUNTENT AILLEURS	N'EMPRUNTENT PAS DE DOC.
AGRICULTEURS	8	5	3	0	0	8
COMMERCANTS	4	3	1	0	0	4
EMPLOYES	5	1	4	0	0	5
RETRAITES	30	12	18	6	1	24
AUTRES INACTIFS	2	0	2	0	1	1
<u>TOTAL :</u>	49	21 43%	28 57%	6 12%	2 4%	42 86%

RAISONS POUR LESQUELLES LES PERSONNES INTERROGEEES N'EMPRUNTENT PAS DE DOCUMENTS

C.S.P.	POSSEDENT DES LIVRES	ACHETENT LEURS LIVRES	ON LEUR PRETE DES LIVRES	LISENT LE JOURNAL (revue)	ONT DES PBS DE VUE	NE PEUVENT SE DEPLACER	N'ONT PAS LE TEMPS	N'AIMENT PAS LIRE
AGRICULTEURS	0	1	1	3	0	2	4	2
COMMERCANTS	0	0	0	1	0	0	2	1
EMPLOYES	0	2	1	1	0	0	0	1
RETRAITES	6	7	3	3	3	2	1	3
AUTRES INACTIFS	0	0	0	0	0	1	0	0
<u>TOTAL :</u>	6 14%	10 24%	5 12%	8 19%	3 7%	5 12%	7 17%	7 17%

Tableau n°5 (suite)

ENQUETE PAR TELEPHONE AUPRES DES ABONNES DE LA COMMUNE DE LA CHAPELOTTE (suite)

DETAIL :

RAISONS POUR LESQUELLES LES PERSONNES QUI CONNAISSENT LE DEPOT EN MAIRIE N'EMPRUNTENT PAS

C.S.P.	POSSEDENT DES LIVRES	ACHETENT DES LIVRES	LEURS ON LEUR PRETE DES LIVRES	LISENT LE JOURNAL (revue)	ONT DES PBS DE VUE	NE PEUVENT SE DEPLACER	N'ONT PAS LE TEMPS	N'AIMENT PAS LIRE
AGRICULTEURS	0	1	0	2	0	0	4	0
COMMERCANTS	0	0	0	0	0	0	1	1
EMPLOYES	0	0	0	0	0	0	0	1
RETRAITES	2	0	0	3	2	1	0	2
AUTRES INACTIFS	0	0	0	0	0	0	0	0
<u>TOTAL :</u>	2	1	0	5	2	1	5	4

RAISONS POUR LESQUELLES LES PERSONNES QUI NE CONNAISSENT PAS LE DEPOT EN MAIRIE N'EMPRUNTENT PAS

C.S.P.	POSSEDENT DES LIVRES	ACHETENT DES LIVRES	LEURS ON LEUR PRETE DES LIVRES	LISENT LE JOURNAL (revue)	ONT DES PBS DE VUE	NE PEUVENT SE DEPLACER	N'ONT PAS LE TEMPS	N'AIMENT PAS LIRE
AGRICULTEURS	0	0	1	1	0	2	0	2
COMMERCANTS	0	0	0	1	0	0	0	0
EMPLOYES	0	2	1	1	0	0	0	0
RETRAITES	4	7	3	0	1	1	1	1
AUTRES INACTIFS	0	0	0	0	0	1	0	0
<u>TOTAL :</u>	4	9	5	3	1	4	1	3

## Chapitre n° 2 : COMMENTAIRE SUR LES PRETS DIRECTS

### Introduction

Sur les treize prêts directs assurés par la bibliothèque départementale du Cher, cinq ont fait l'objet d'une enquête : il s'agit de ceux de Veaugues, Sancergues, La Chapelle d'Angillon, Charenton-du-Cher et Menetou-Salon (cf carte n°6).

Ils ont été choisis pour plusieurs raisons :

- Il convenait d'éviter de mener une étude sur un prêt direct peu représentatif de l'ensemble comme c'est le cas, par exemple, du prêt direct de La Guerche desservi en deux jours avec plusieurs arrêts dans la commune.
- Par ailleurs, il importait de mener une enquête dans des prêts directs fonctionnant plus ou moins bien et ceci en fonction des statistiques pour l'année 1992 concernant le pourcentage des lecteurs par rapport à la population et le nombre de prêts (cf tableau n°6).
- La situation géographique du prêt direct a également été un critère de choix afin d'observer si l'attraction exercée par le chef-lieu de canton, la population du canton, les C.S.P.. majoritairement représentées,..., influaient sur la clientèle du bibliobus.
- Enfin, en fonction des jours et heures de stationnement du bibliobus, en fonction des différentes équipes de bibliothécaires et chauffeurs, on pouvait essayer d'analyser le comportement des usagers.

### 1. LE DEROULEMENT DE L'ENQUETE

Sans avoir préalablement averti les lecteurs, un questionnaire leur était distribué dès leur arrivée et ils le remplissaient seuls ou avec l'aide du stagiaire ou d'un bibliothécaire. Quelques personnes ont refusé de le remplir (essentiellement pour des problèmes de temps) ; les très jeunes enfants accompagnés de leurs parents et parfois quelques conjoints n'en ont pas reçu.

Le nombre de passages recensés s'est révélé très différent d'un prêt direct à l'autre.

- Dans les cas de Sancergues et Veaugues, où le bibliobus stationne sur la place de l'église les jours de marché de 10h à 12h30, se sont présentés respectivement 47 et 44 lecteurs au cours de la matinée. A Veaugues, on peut signaler que 10 enfants handicapés mentaux (23% des lecteurs présents ce jour-là) n'ont pas complété le questionnaire ainsi que deux de leurs éducateurs. Ces enfants, entre 10 et 13 ans, se rendent chaque mois au bibliobus et empruntent chacun en moyenne une cassette et un documentaire jeunesse.

- Les trois autres prêts directs ont eu lieu en soirée, de 15h30 ou 16h à 18h30 ou 19h. A la chapelle d'Angillon, à peine 15 personnes ont échangé des livres, record minimal de fréquentation. Il faut souligner l'absence de "gros lecteurs" et le peu de relations entre les usagers et les bibliothécaires. Les gens restent peu de temps dans le bibliobus et demandent peu de conseils. C'est exactement l'inverse à Charenton-du-Cher où l'ambiance est très chaleureuse et les "gros lecteurs" nombreux. La fréquentation

était nettement plus importante puisque 40 personnes sont venues.

Le contraste entre ces deux prêts directs est saisissant et assez difficilement compréhensible car les deux cantons concernés sont comparables : l'évolution de la population de 1982 à 1990 est de -1% à 0%, l'âge moyen de la population semblable, l'attraction des chefs-lieux de canton relativement faible... Peut-être est-ce dû à une différence de mentalité ou encore au fait que l'équipe des bibliothécaires à Charenton-du-Cher est stable depuis plusieurs années et a ainsi pu tisser des liens privilégiés avec la population, ce qui n'est pas le cas à La Chapelle d'Angillon.

C'est à Menetou-Salon que la fréquentation a été la plus importante et la plus diversifiée (84 lecteurs). Il est vrai que le canton de Saint-Martin-d'Auxigny est un canton périurbain.

Il faut remarquer que dans le cas d'une enquête sur un prêt direct, la relation avec le public est particulièrement privilégiée et les interrogations qui se posent à la lecture d'un questionnaire rapidement résolues ; il n'empêche qu'un seul sondage à un moment donné de l'année ne permet pas de rencontrer tous les lecteurs et laisse dans l'ombre un certain nombre de points, même si on peut mettre en évidence quelques constantes ou particularités.

## 2. ANALYSE

### A. IDENTITE DES LECTEURS (cf tableau n°8)

Une première constatation s'impose : sur les 5 prêts directs observés, on ne compte aucun lecteur de C.S.P.. 3 (cadres, professions intellectuelles supérieures) et il n'y a qu'une seule personne de C.S.P.. 2 (artisans, commerçants et chefs d'entreprise). Au total, les actifs ayant un emploi représentent seulement 30% des usagers et ceci notamment grâce aux 17 actifs recensés à Menetou-Salon, commune au nord de Bourges située dans un canton où le taux d'activité est nettement supérieur aux 4 autres cantons observés et où l'âge moyen de la population est beaucoup moins élevé. (cf tableau 7)

Les retraités sont très nombreux (30% des lecteurs) ainsi que les jeunes scolarisés (ils sont moins nombreux aux prêts directs de Veaugues et de Sancergues puisque le bibliobus stationne dans ces communes le mercredi et le vendredi, jours de marché, alors que les jeunes sont à l'école).

Les personnes qui se rendent au prêt direct habitent généralement la commune ; 45% travaillent cependant dans une commune voisine.

### B. COMPORTEMENT DES LECTEURS (cf tableau N°9)

Pour les trois-quarts des lecteurs, ce qui justifie en priorité leur venue au bibliobus, c'est la proximité de leur domicile (alors que peu d'entre eux reconnaissent qu'ils sont dans l'impossibilité d'effectuer un déplacement de 10 à 20 km); ils citent ensuite le choix intéressant de documents. Il convient de signaler que la quasi-totalité des personnes



retraitées mettent en avant le côté sympathique du lieu et de l'accueil.

Rares sont les lecteurs qui, lorsqu'ils viennent au bibliobus, en profitent pour faire des courses ou une autre activité, excepté lorsque le bibliobus vient dans la commune un jour de marché.

La majorité des lecteurs empruntent moins de 5 documents par mois et surtout des romans pour adultes ; viennent ensuite les documentaires pour adultes puis les bandes dessinées et les cassettes. On peut préciser en remarquant que les retraités n'empruntent jamais plus de 5 livres et que les plus "gros lecteurs" sont les professions intermédiaires et les scolaires ; cela s'explique entre autres par le fait que ces derniers empruntent souvent pour autrui, parents, enfants ou amis alors que la très grande majorité des retraités n'empruntent que pour eux-mêmes.

Les lecteurs inscrits dans d'autres lieux de prêt sont très peu nombreux, à l'exception de la plupart des scolaires qui empruntent également des documents dans leur établissement scolaire. On peut très rapidement identifier les lecteurs qui fréquentent d'autres points du réseau de la B.D.P.. (On exclut alors les étudiants inscrits dans les bibliothèques universitaires de Tours ou Nantes, les personnes inscrites à la bibliothèque municipale de Bourges (6 en tout) ainsi qu'une agricultrice responsable de la bibliothèque pour tous d'Henrichemont). Il faut citer les bibliothèques municipales de Saint-Amand-Montrond et de Neuvy-Deux-Clochers fréquentées respectivement par un retraité et une animatrice de danse et quatre dépôts en mairie, ceux de La Chapelotte (pour une institutrice), de Quantilly (pour un retraité), de Sury-près-Léré (pour un éducateur) et de Charentonnay (pour un scolaire).

## Conclusion

Si on observe les statistiques, on constate qu'un prêt direct concerne 3% à 9% de la population d'une commune (6,7% en moyenne) mais qu'il est difficile de toucher les adultes actifs.

C'est la population résidant dans la commune qui est très majoritairement concernée ; en effet, on compte très peu d'usagers venant des communes voisines.

Par ailleurs, pour les lecteurs, le bibliobus est généralement l'unique lieu de prêt, et, même s'il ne passe qu'une fois par mois, il ne semble pas que les gens aient tendance à emprunter un très grand nombre d'ouvrages.

La qualité du service, la gratuité, les relations privilégiées entre les bibliothécaires et le public dans la plupart des cas, le grand choix de documents (par rapport à un dépôt en mairie par exemple) font que le bibliobus est considéré, surtout dans les communes les plus défavorisées, comme un lieu de rencontre et de convivialité. Il est donc souvent très difficile pour les municipalités d'offrir un service équivalent bien que les prêts directs aient été conçus à l'origine comme des tremplins à des bibliothèques municipales.

Tableau n° 6

PRETS DIRECTS DE LA B.D.P. DU CHER :  
POURCENTAGE DE LECTEURS PAR RAPPORT A LA POPULATION DE LA COMMUNE

STATISTIQUES DE JANVIER A SEPTEMBRE 1992. 8 PASSAGES DU BIBLIOBUS

COMMUNE	NOMBRE D'HABITANTS	NOMBRE DE LECTEURS	%LECTEURS/ NB D'HAB.	NB DE DOC. PRETES PAR B.D.P.
VEAUGUES	564	49	8,7%	1627
LA CHAPELLE D'ANG	687	32	4,7%	1068
BLET	689	47	6,8%	1322
SANCERGUES	807	75	9,3%	2753
VAILLY	865	26	3,0%	1125
CULAN	932	74	7,9%	3347
HERRY	991	66	6,7%	2240
BRINON	1107	78	7,0%	2277
CHAROST	1134	98	8,6%	3758
CHARENTON	1154	46	4,0%	1738
BAUGY	1159	63	5,4%	1613
MENETOU-SALON	1600	129	8,1%	4652
LA GUERCHE	3219	213	6,6%	9262
			6,7%	36782

REMARQUES : - En moyenne, un pret direct touche 6,7% de la population d'une commune  
 - La B.C.P. a prêté 36782 documents de janvier à septembre 1992

Tableau n°7  
PRETS DIRECTS

LES C.S.P. REPRESENTÉES DANS CHACUN DES 5 PRETS DIRECTS  
QUI ONT FAIT L'OBJET D'UNE ENQUÊTE

CSP	TOTAL	0%
-----	-----	-----
Agric. Exploit.	5	4%
Art/Comm/Ch.Ent	1	1%
Cadres/Prof.I.S	0	0%
Prof. Interm.	19	15%
Employés	8	6%
Ouvriers	5	4%
Retraités	39	30%
Autres ss act.	11	9%
scol.	37	29%
Ss tutelle DASS	3	2%
	128	100%

Remarque :

On compte 38 adultes actifs soit 30% des usagers

VENTILATION PAR COMMUNE  
(en chiffres absolus)

CSP	VEAUGUES	SANCERGUES	LA CHAPELLE	CHARENTON	MENETOU
-----	-----	-----	-----	-----	-----
Agric. Exploit.	2	2	1	0	0
Art/Comm/Ch.Ent	1	0	0	0	0
Cadres/Prof.I.S	0	0	0	0	0
Prof. Interm.	4	3	0	0	12
Employés	1	1	0	0	6
Ouvriers	0	0	3	1	1
Retraités	13	9	3	8	6
Autres ss act.	1	3	1	3	3
scol.	4	6	4	8	15
Ss tutelle DASS	0	0	0	3	0
<u>TOTAL :</u>	26	24	12	23	43

(en pourcentages)

CSP	VEAUGUES	SANCERGUES	LA CHAPELLE	CHARENTON	MENETOU
-----	-----	-----	-----	-----	-----
Agric. Exploit.	8%	8%	8%	0%	0%
Art/Comm/Ch.Ent	4%	0%	0%	0%	0%
Cadres/Prof.I.S	0%	0%	0%	0%	0%
Prof. Interm.	15%	13%	0%	0%	28%
Employés	4%	4%	0%	0%	14%
Ouvriers	0%	0%	25%	4%	2%
Retraités	50%	38%	25%	35%	14%
Autres ss act.	4%	13%	8%	13%	7%
scol.	15%	25%	33%	35%	35%
Ss tutelle DASS	0%	0%	0%	13%	0%
<u>TOTAL :</u>	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau n°8

RECENSEMENT DE LA POPULATION DE 1990  
DEPOUILLEMENT AU QUART (LIEU DE RESIDENCE) COPYRIGHT INSEE 1990

STATISTIQUES PAR CANTON POUR LES 5 PRETS DIRECTS  
AYANT FAIT L'OBJET D'UNE ENQUETE

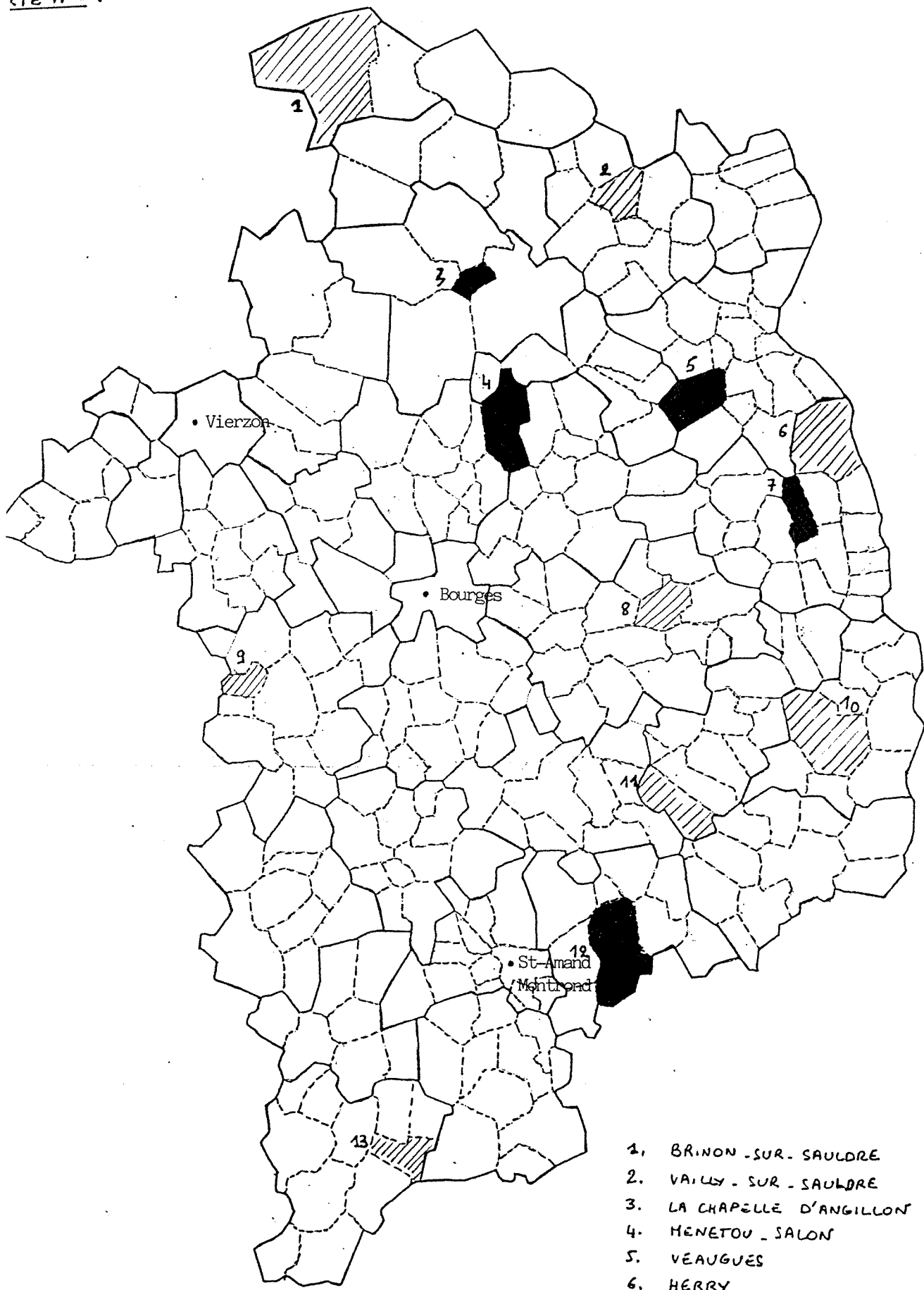
	C. de Sancerre VEAUGUES	C. de Sancerres SANCERGUES	C. de La Chapelle LA CHAPELLE	C. de Charenton CHARENTON	C. de St.Martin MENETOU-SALON	
POP. TOTALE PAR AGE 10170		7546	2600	4077	11660	
0-19	2208	21,7 1622	21,5 552	21,2 816	20,0 3440	29,5
20 39	2718	26,7 1732	23,0 660	25,4 1013	24,8 3428	29,4
40 49	1152	11,3 822	10,9 252	9,7 476	11,7 1764	15,1
50 59	1036	10,2 963	12,8 324	12,5 560	13,7 1136	9,7
60 74	1848	18,2 1611	21,3 544	20,9 744	18,2 1176	10,1
75 et plus	1208	11,9 796	10,5 268	10,3 468	11,5 716	6,1
POP. TOTALE PAR CS						
1. AGRIC. EXPLOIT.	620	6,1 324	4,3 180	6,9 212	5,2 292	2,5
2. ART/ COMM/ CH.ENT	474	4,7 341	4,5 88	3,4 180	4,4 456	3,9
3. CADRES/ PROF.I.S	180	1,8 88	1,2 32	1,2 44	1,1 468	4,0
4. PROF. INTERM.	496	4,9 424	5,6 124	4,8 148	3,6 1096	9,4
5. EMPLOYES	1112	10,9 637	8,4 200	7,7 296	7,3 1336	11,5
6. OUVRIERS	1300	12,8 985	13,1 440	16,9 520	12,8 1824	15,6
7. RETRAITES	2572	25,3 1916	25,4 656	25,2 988	24,2 1584	13,6
8. AUTRES SS ACT. P.	3416	33,6 2831	37,5 880	33,8 1689	41,4 4604	39,5
POP. ACTIVE	4270	2855	1092	1441	5528	
TAUX D'ACTIV.	50	45,3	49,8	41,4	60,2	
ACTIFS AYANT 1 EEMPL.	3894	2575	1008	1256	5104	
CHOMEURS	328	252	72	164	376	
0%	7,7	8,8	6,6	11,4	6,8	
POP. ACTIVE AYANT 1 EMPLOI SELON L'ACT. ECONOMIQUE						
AGRIC/SYLVIC/PECHE	988	25,4 396	15,4 300	29,8 244	19,4 468	9,2
INDUSTRIE	608	15,6 668	25,9 276	27,4 320	25,5 1288	25,2
BAT. ET GENIE CIVIL	312	8,0 244	9,5 36	3,6 112	8,9 400	7,8
COMMERCE	424	10,9 216	8,4 76	7,5 108	8,6 772	15,1
TRANSPORTS ET TELEC.	102	2,6 118	4,6 68	6,7 56	4,5 208	4,1
SERVICES MARCHANDS	716	18,4 520	20,2 100	9,9 256	20,4 812	15,9
SERVICES FINANCIERS	56	1,4 17	0,7 4	0,4 4	0,3 212	4,2
SERVICES NON MARCH.	688	17,7 396	15,4 148	14,7 156	12,4 944	18,5
ENSEMBLE :	3894	2575	1008	1256	5104	

Tableau n°9

## PRETS DIRECTS

DEPOUILLEMENT DES QUESTIONNAIRES D'ENQUETEETUDE COMPAREE DES PRINCIPAUX RESULTATS

	VEAUGUES	SANCERG.	LA CHAP.	CHAR.DU C.MEN.	SALON	TOTAL
	-----	-----	-----	-----	-----	-----
NOMBRE DE LECTEURS	26	24	12	23	43	128
LIEU DE PRET = COM. DE RESID.	69%	54%	100%	87%	86%	78%
LIEU DE PRET = COMMUNE D'ACT. (SAUF SCOL.)	23%	11%	37%	0%	39%	55%
DOMICILE PROCHE	77%	83%	75%	74%	70%	75%
DEPLACT FACILE A 10 OU 20 KM	73%	75%	58%	78%	79%	75%
PASSAGE AU BIBLIOBUS + AUTRE ACTIVITE						
P.DIR. SOIREE			33%	13%	32%	27%
P.DIR. MATIN	73%	75%				73%
EMPRUNTENT - DE 5 LIVRES	58%	54%	75%	52%	39%	52%
EMPRUNTENT DES ROMANS ADULTES	65%	54%	66%	48%	53%	56%
EMPRUNTENT POUR AUTRUI	42%	50%	66%	56%	60%	54%
INSCRIPTION DANS AUTRES L.DE PRET (SAUF SCOL.)	14%	11%	25%	0%	32%	17%



Enquête réalisée  
 Pas d'enquête

- 1. BRINON - SUR - SAULDRÉ
- 2. VAILLY - SUR - SAULDRÉ
- 3. LA CHAPELLE D'ANGILLON
- 4. MENETOU - SALON
- 5. VEAUGUES
- 6. HERRY
- 7. SANCERGUES
- 8. BAUGY
- 9. CHAROST
- 10. LA GUERCHE - SUR - L'AUBOIS
- 11. BLET
- 12. CHARENTON - DU - CHER
- 13. CULAN

LES PRETS DIRECTS DE LA BDP DU CHER

## Chapitre n° 3 : COMMENTAIRE SUR LES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES

### Introduction

La bibliothèque départementale du Cher dessert actuellement 41 petites bibliothèques environ trois fois par an (sans compter l'annexe de Sancoins). Celles-ci sont relativement nombreuses autour de Bourges et plus rares ailleurs, surtout dans le sud-est du département.

Toutes les bibliothèques n'ont pas la même importance, loin s'en faut ; leurs besoins en formation et en aide technique sont très différents selon leur personnel, leur taille, leurs crédits d'acquisition... Pour des raisons de commodité et essentiellement pour son usage interne, la B.D.P. distingue donc parmi les petites bibliothèques 29 bibliothèques municipales proprement dites qui répondent à des normes précises de surface, de crédits d'achat et de personnel et 12 relais-bibliothèques, de moindre importance, animés par une équipe de bénévoles ou au moins un salarié qui ne travaille que pour la bibliothèque pendant ses heures de permanence dans un local permettant une bonne présentation des documents mais pas obligatoirement réservé à cet usage.

Les petites bibliothèques sont les lieux de prêt tous publics où la B.D.P. parvient le mieux à situer le public car elles sont peu nombreuses et leurs responsables, généralement motivés, entretiennent des liens assez étroits avec l'équipe des bibliothécaires. Ils se déplacent assez régulièrement vers la centrale pour chercher des documents, demander des conseils... Ils participent à des journées de formation ou d'animation et demandent fréquemment des expositions.

L'étude du public de ces lieux de prêt a donc consisté d'une part, à reprendre les résultats des statistiques pour l'année 1991, analysées par M. Gaschignard, Directeur de la B.D.P. et d'autre part, à sélectionner trois bibliothèques municipales auxquelles ont été remis des questionnaires individuels à compléter par le public.

### 1. L'ANALYSE DES STATISTIQUES POUR L'ANNEE 1991

Toutes les bibliothèques du département (36 en 1991), exceptées celles de Bourges et de Vierzon que la B.D.P. ne dessert pas, ont fourni des statistiques destinées à mesurer leur situation, leur activité et leurs besoins.

#### A. Les bibliothèques selon la taille des communes

Les bibliothèques et relais-bibliothèques étant localisés dans des communes de tailles très différentes (de 305 habitants à Neuvy-Deux-Clochers à près de 12000 à Saint-Amand-

Montrond), M. Gaschignard a préféré établir des moyennes selon la taille des communes :

Taille de la com.	Lecteurs/hab.	Surface/hab.	Crédits/hab
Moins de 1000h	17%	0,07m <sup>2</sup>	2,21F
1000 à 2000 h	16%	0,03m <sup>2</sup>	5,63F
2000 à 3000 h	15%	0,02m <sup>2</sup>	2,55F
Plus de 3000 h	18%	0,05m <sup>2</sup>	6,40F

Analyse :

On constate tout d'abord que le pourcentage de lecteurs varie assez peu et n'est donc pas lié à la taille des communes.

En revanche, en ce qui concerne les surfaces par habitant, elles semblent satisfaisantes pour les plus petites communes, puis diminuent sensiblement ; elles ne redeviennent meilleures que pour les communes les plus importantes. Les moyennes des surfaces "brutes" montrent que beaucoup de bibliothèques de communes de 1000 à 3000 habitants sont logées exactement comme dans des communes plus petites.

Pour ce qui est des crédits d'acquisition, nombreuses sont les communes modestes qui n'en donnent pas ; on remarque également que beaucoup de communes de 2000 à 3000 habitants ne donnent pas plus que des communes de 1000 habitants. Les chiffres sont satisfaisants pour les plus grosses communes qui donnent relativement plus de moyens à leurs bibliothèques.

#### B. Le taux de lecteurs (cf. tableau n°10)

En 1991, les petites bibliothèques totalisent 12523 lecteurs pour une population totale de 82290 habitants : un peu plus de 16% de la population fréquente donc les bibliothèques, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne nationale (17%)

Toutefois, cette moyenne de 16% masque une réalité beaucoup plus nuancée : en effet, trois bibliothèques touchent plus de 30% de la population, mais trois en touchent moins de 5%.

Plus de 30%	3 bibliothèques
de 25 à 30%	3 "
de 20 à 25%	4 "
de 15 à 20%	8 "
de 10 à 15%	5 "
de 5 à 10%	7 "
moins de 5%	3 "

Au total, un peu plus de la moitié des lecteurs (51%) sont des enfants mais certaines bibliothèques en comptent très peu (14% dans le cas de Saint-Saturnin par exemple) alors qu'ils sont très nombreux dans d'autres (77% des lecteurs à Saint-Georges-sur-Moulon)



M. Gaschignard souligne que tous ces chiffres sont à prendre avec précaution : certains responsables ont compté tous les enfants se déplaçant à la bibliothèque lors des visites de classe alors que d'autres n'ont compté que ceux qui sont inscrits individuellement, d'autres n'ont compté que les familles, d'autres encore ont compté tous les lecteurs inscrits depuis l'ouverture de la bibliothèque...

#### C. Les prêts (cf. tableau n°11)

En 1991, les petites bibliothèques ont prêté 255.036 documents tandis que la B.D.P. leur prêtait 85.164 documents dans le même temps. Une bonne majorité de bibliothèques prêtent plus de documents qu'elles n'en reçoivent de la B.D.P. ; cela s'explique entre autres parce que certaines possèdent un fonds propre relativement conséquent (plusieurs milliers de volumes)

Evidemment, sur le terrain, la réalité est très contrastée puisque certaines bibliothèques prêtent en moyenne sur une année moins de dix documents par lecteur alors que d'autres en prêtent plus de trente. (On peut remarquer que ce ne sont pas les plus grosses bibliothèques qui prêtent le plus).

#### D. Locaux et crédits (cf. tableau n°11)

Le Ministère de la Culture recommande pour les bibliothèques une surface d'au moins 0,07 m<sup>2</sup> par habitant : dans le Cher, neuf bibliothèques seulement se situent au-dessus de ce seuil. La moyenne pour l'ensemble est de 0,046 m<sup>2</sup>/hab. Nombreuses sont les bibliothèques qui n'ont pas la surface minimale (de 40 à 50 m<sup>2</sup>) pour accueillir une classe dans de bonnes conditions.

Les crédits d'achat de livres et de périodiques sont également insuffisants en règle générale : en moyenne, 4,36F/hab en 1991 (alors qu'en 1987, la moyenne des crédits d'acquisition pour les bibliothèques situées dans des villes de plus de 10000 habitants était de 8,38F/hab). Dans le Cher, on compte six bibliothèques qui reçoivent plus de 10F/hab, 3 entre 5 et 10F/hab ; 18 ont moins de 5F/hab et 5 ne bénéficient d'aucun crédit.

Observons maintenant avec plus de précision le public de trois bibliothèques municipales du Cher.

### 2. ENQUETE AUPRES DES LECTEURS DES BIBLIOTHEQUES DE VESDUN, SAINT-GEORGES-SUR-MOULON ET FOECY

Lors d'une journée de rencontre organisée par la B.D.P. entre les responsables des petites bibliothèques afin qu'ils

présentent leur bibliothèque, leur activité et formulent leur attente en matière d'aide technique, de formation..., trois responsables ont accepté de distribuer des questionnaires d'enquête à leurs lecteurs.

Les bibliothèques de Vesdun, Saint-Georges-sur-Moulon et Foëcy ont été choisies parce qu'elles présentent chacune des caractéristiques propres :

- Si Vesdun et Saint-Georges ont un nombre d'habitants assez comparable (entre 600 et 700 habitants), elles sont localisées à des endroits très différents du département, Vesdun tout à fait au sud entourée de communes qui ne disposent pas d'une B.M. et Saint-Georges au nord de Bourges, dans une zone où les B.M. sont nombreuses. Foëcy, commune périurbaine au sud de Vierzon, est beaucoup plus importante (2083 habitants).

- Leurs crédits d'acquisition sont dissemblables : la B.M. de Saint-Georges reçoit environ 4000F/an, celle de Vesdun 7000F et celle de Foëcy 10.000F (plus 5000F pour les expositions).

- C'est sans doute en ce qui concerne les responsables de ces B.M. que les différences sont les plus importantes : en effet, la B.M. de Vesdun n'est animée que par une bénévoles ; à Saint-Georges, dix personnes bénévoles s'occupent de la bibliothèque sans compter l'aide ponctuelle de quelques mamans alors qu'à Foëcy, une employée municipale est payée à temps plein pour son activité à la bibliothèque aidée par une personne qui assure un service de 17 heures.

- Par ailleurs, au sein de leur commune, ces B.M. sont bien situées, celle de Vesdun tout à côté de la mairie, dans un cadre agréable et celle de Saint-Georges dans un centre socio-culturel, au-dessous de l'école. Leurs heures d'ouverture sont assez nombreuses et certaines plages horaires sont consacrées aux scolaires. L'animation est une préoccupation majeure pour les responsables.

Ces bibliothèques ont gardé les questionnaires un peu plus de trois semaines avant de les renvoyer à la bibliothèque du Cher. Les taux de réponses ont été très variables : à Vesdun, les questionnaires ont été remplis par 22% des lecteurs environ, à Saint-Georges par 13% et à Foëcy par seulement 7%. Ces chiffres sont faibles et s'expliquent sans doute par le fait que les questionnaires n'ont pas été suffisamment longtemps à la disposition du public ; d'autre part, lorsque la bibliothèque est animée par plusieurs personnes, il n'est peut-être pas très facile de faire circuler l'information.

Voici néanmoins quelques remarques concernant le public de ces trois B.M. du Cher.

#### A. L'identité des lecteurs

##### Adultes actifs Retraités Scolaires

Vesdun	16%	26%	58%
Saint-Georges	20%	20%	53%
Foëcy	24%	13%	50%

Dans les trois cas, ce sont les scolaires les plus nombreux et on pourrait préciser, les écoliers de moins de 12 ans. Si on se reporte aux statistiques pour 1991, on constate que les enfants sont très nombreux à Saint-Georges (77% des lecteurs) et à Foëcy (62%) et un peu moins à Vesdun (45%).

Les retraités sont loin d'être majoritaires (comme c'est le cas pour les dépôts en mairie et les prêts directs)

Quant aux adultes actifs, on ne recense que des professions intermédiaires et des employés.

Seulement 17% des lecteurs habitent une commune voisine du lieu de prêt et se déplacent donc pour venir à la B.M. Tous les autres habitent la commune et mettent très peu de temps pour se rendre à la bibliothèque (moins de 15 minutes).

## B. Comportement des lecteurs

En moyenne, les gens ne se rendent qu'une fois tous les quinze jours à la bibliothèque (une fois par mois à Foëcy). Ce sont les scolaires qui la fréquentent le plus régulièrement (chaque semaine pour les écoliers).

En règle générale, les lecteurs empruntent moins de 5 documents à chaque passage et rares sont ceux qui disent emprunter pour autrui.

Il est intéressant de noter que la plupart des lecteurs de Foëcy (93%) se rendent à la bibliothèque parce qu'ils trouvent le lieu sympathique ; ils indiquent ensuite le choix satisfaisant de documents (83%). C'est pareil pour les lecteurs de Vesdun : 79% trouvent le lieu sympathique et 74% sont satisfaits des ouvrages proposés. A Saint-Georges, c'est d'abord la proximité du domicile qui explique le passage à la bibliothèque (pour 87% des lecteurs) avant le choix d'ouvrages proposés (60%).

On remarque aussi qu'à Vesdun et Saint-Georges, les lecteurs qui viennent à la bibliothèque en profitent pour faire des courses ou passer à la banque, à l'école, ..., alors qu'à Foëcy, 73% des personnes disent ne se déplacer que pour emprunter des ouvrages à la bibliothèque.

Mis à part les collégiens qui fréquentent pour la plupart le CDI de leur établissement scolaire, très peu de lecteurs sont inscrits dans un autre lieu de prêt : seul un retraité à Vesdun fréquente la bibliothèque municipale de Saint-Amand et un formateur PTT à Foëcy se rend à la bibliothèque pour tous de Mehun-sur-Yèvre.

## Conclusion

Le nombre des bibliothèques ayant fait l'objet d'une enquête et le nombre de réponses obtenues sont trop faibles pour permettre de généraliser ces résultats.

Toutefois, les petites bibliothèques sont des lieux de prêt attractifs puisqu'elles touchent en moyenne 16% de la population d'une commune, essentiellement les jeunes enfants, il est vrai. Néanmoins, les adultes actifs sont assez nombreux

à fréquenter ces lieux de prêt ; les retraités, quant à eux, ne représentent pas plus d'un cinquième du lectorat.

En fait, ce qui explique surtout le succès des bibliothèques municipales, c'est bien sûr, qu'elles offrent un grand nombre de documents à l'ensemble du public, avec des permanences assez fréquentes et souvent bien adaptées au rythme de la population communale mais aussi qu'elles constituent des lieux de convivialité dans un cadre sympathique où l'animation joue un rôle essentiel, notamment vis à vis des plus jeunes lecteurs.

Il est certain que la mise en place d'une bibliothèque municipale requiert un important effort de la part de la municipalité qui doit s'impliquer largement en fournissant un local suffisamment grand, bien situé et des crédits d'acquisition satisfaisants ; il faut également soutenir une équipe de bénévoles motivés, voire dans le meilleur des cas, favoriser la formation d'un personnel salarié, tout ceci en collaboration et avec l'aide active de la B.D.P. qui intervient pour fournir des documents, mais aussi du mobilier, sans oublier le soutien technique, la formation et les animations. Quoi qu'il en soit, la volonté municipale est déterminante pour permettre d'abord la création puis l'évolution satisfaisante de la bibliothèque.

Dans le département du Cher, certaines bibliothèques manquent de moyens, sont dans des locaux trop exigus, il est vrai mais il ne faut pas oublier que des communes même importantes n'ont pas encore de bibliothèques.

## STATISTIQUES 1991 : BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES

NOM DE LA COMMUNE	HABITANTS	LECT. ADULTES	LECT. ENFANTS	TOTAL LECT.	TAUX DE LECT. ENFANTS/LECT
AIX D'ANGILLON (les)	2.160	269	224	493	23% 45%
ALLOUIS	706	51	71	122	17% 58%
ARGENT-SUR-SAUDRE (1990)	2.525	140	260	400	16% 65%
AUBIGNY-SUR-NERE (1990)	5.803				
AUGY-SUR-AUBOIS	353	14	5	19	5% 26%
AVORD	2.078	60	21	81	4% 26%
BELLEVILLE-SUR-LOIRE	1.009	55	115	170	17% 68%
BLANCAFORT	991	35	30	75	8% 40%
CHAPELLE ST-URSIN (1a)	2.890	77	135	208	7% 65%
CHATEAUMEILLANT	2.081	321	209	530	25% 39%
CHATEAUNEUF-SUR-CHER	1.645	343	288	631	38% 46%
CHATELET (1e)	1.106			92	8% 0%
CUFFY	968				
DUN-SUR-AURON	4.261	139	226	365	9% 62%
FOECY	2.083	191	318	509	24% 62%
FUSSY	2.011	284	320	604	30% 53%
GENOUILLY	762	110	70	180	24% 39%
LIGNIERES	1.650	44	110	154	9% 71%
LUNERY	1.665	66	91	157	9% 58%
LURY-SUR-ARNON	644	62	95	157	24% 61%
MARMAGNE	1.908	163	202	365	19% 55%
MEHUN-SUR-YEVRE (1990)	7.227	330	345	675	9% 51%
NANCAY	784	48	75	123	16% 61%
NEUVY-DEUX-CLOCHERS	305				
NEUVY-SUR-BARANGEON (1990)	1.221	68	89	157	13% 57%
PIGNY	674	29	65	94	14% 69%
SAINT-AMAND	11.937	1.211	793	2.004	17% 40%
SAINT-FLORENT	7.360	1.212	708	1.920	26% 37%
SAINT-GEORGES-SUR-M. (1990)	645	28	92	120	19% 77%
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	5.085	567	920	1.487	29% 62%
SAINT-PALAIS	602	112	70	182	30% 38%
SAINT-SATURNIN	513	60	10	70	14% 14%
SANCERRE	2.059	40	35	75	4% 47%
TROUY	2.876	42	36	78	3% 46%
VASSELAY	1.020	65	73	138	14% 53%
VESDUN	683	48	40	88	13% 45%
Minimum	305	14	5	19	3% 14%
Maximum	11.937	1.212	920	2.004	38% 77%
Moyenne	2.286	196	192	379	16% 51%
Total	82.290	6.284	6.141	12.523	

Tableau n°11

## STATISTIQUES 1991 : BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES (suite)

NOM DE LA COMMUNE	HABITANTS	CREDIT D'ACQ.	SURFACE (en m <sup>2</sup> )	PRETS	PRETS PAR LECTEUR	PRETS BDP	PRETS BM/ PRETS BDP
AIX D'ANGILLON (les)	2.160	1.775 F	40	4.797	10	3.702	1,30
ALLOUIS	706	1.500 F	40	406	3	2.700	0,15
ARGENT-SUR-SAUDRE (1990)	2.525		50	12.417	31	6.325	1,96
AUBIGNY-SUR-NERE (1990)	5.803		100	8.995		1.585	5,68
AUGY-SUR-AUBOIS	353	0 F	35	552	29		
AVORD	2.078	0 F	20	1.776	22	1.342	1,32
BELLEVILLE-SUR-LOIRE	1.009	6.998 F	30	4.100	24	2.230	1,84
BLANCAFORT	991	500 F	20	1.390	19		
CHAPELLE ST-URSIN (la)	2.890	3.000 F	12	3.346	16	1.382	2,42
CHATEAUMEILLANT	2.081	26.307 F	55	5.760	11	3.936	1,46
CHATEAUNEUF-SUR-CHER	1.645	27.000 F	50	12.340	20	3.718	3,32
CHATELET (le)	1.106	2.500 F		1.600	17		
CUFFY	968	0 F	50	3.427			
DUN-SUR-AURON	4.261	49.000 F	268	17.662	48		
FOECY	2.083	6.636 F	91	9.075	18	4.359	2,08
FUSSY	2.011	3.500 F	50	14.550	24	5.155	2,82
GENOUILLY	762	0 F	70	3.100	17	2.176	1,42
LIGNIERES	1.650	3.000 F	40	3.735	24	3.907	0,96
LUNERY	1.665	18.000 F	48	1.350	9	1.995	0,68
LURY-SUR-ARNON	644	0 F	25	5.910	38	1.988	2,97
MARMAGNE	1.908	5.525 F	45	9.402	26	3.850	2,44
MEHUN-SUR-YEVRE (1990)	7.227			20.657	31	2.111	9,79
NANCAY	784	1.000 F	60	4.335	25	1.810	2,40
NEUVY-DEUX-CLOCHERS	305	1.200 F	25	902		2.194	0,41
NEUVY-SUR-BARANGEON (1990)	1.221		32	2.394	15	2.445	0,98
PIGNY	674	2.733 F	42	2.312	25	2.373	0,97
SAINT-AMAND	11.937	169.000 F	1.200	35.569	18	2.073	17,16
SAINT-FLORENT	7.360	82.000 F	816	38.758	20	3.307	11,72
SAINT-GEORGES-SUR-M. (1990)	645		50	3.445	29	2.205	1,56
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	5.085	8.000 F	70	13.170	9	4.353	3,03
SAINT-PALAIS	602	6.000 F	64	1.451	8	1.788	0,81
SAINT-SATURNIN	513	500 F	25	755	11	1.131	0,67
SANCERRE	2.059	3.704 F	45	1.753	23	1.427	1,23
TROUY	2.876	5.000 F	72	1.610	21	2.553	0,63
VASSELAY	1.020	4.000 F	30	1.468	11	2.674	0,55
VESDUN	683	4.048 F	51	767	9	2.350	0,33
Minimum	305	0 F	12	406	3	1.131	
Maximum	11.937	169.000 F	1.200	38.758	48	6.325	
Moyenne	2.286	14.272 F	109	7.084	20	2.747	
Total	82.290	4.420.426 F	3.721	255.036		85.164	

## Troisième partie

### ETUDE COMPAREE DES LIEUX DE PRET TOUS PUBLICS

#### Chapitre n°1 : Typologie des lecteurs selon les lieux de prêt

##### 1. LE TAUX DE LECTEURS

Incontestablement, ce sont les petites bibliothèques qui touchent le plus la population puisqu'elles concernent en moyenne 16% des habitants d'une commune, contre 7% pour un prêt direct et à peine 4% pour un dépôt en mairie.

En réalité, il faut nuancer ces pourcentages :

- Certains dépôts en mairie touchent plus de 15% de la population du village (c'est le cas par exemple des dépôts de Poisieux, Gron ou Rezay) alors qu'il arrive que des bibliothèques municipales aient des taux de lecteurs inférieurs à 5% de la population.

- Les dépôts en mairie sont la plupart du temps situés dans de petites communes rurales, dont la population n'augmente pas ; l'école est parfois fermée depuis plusieurs années, il n'y a donc plus de jeunes lecteurs alors que les relais-bibliothèques et les bibliothèques municipales sont rares dans les communes rurales profondes ; elles se trouvent dans des communes plus dynamiques, plus importantes. Sur les 58 dépôts municipaux qui ont envoyé des statistiques pour 1991, 36 sont situés dans des communes de moins de 500 habitants (soit 62%) alors que 2 bibliothèques seulement sur les 36 qui ont communiqué des statistiques sont dans des communes de moins de 500 habitants (soit 5%)

- Par ailleurs, si on considère le pourcentage de personnes qui disent emprunter pour autrui (ce qui multiplie le nombre de lecteurs réels), on constate qu'il est de 54% pour le public des prêts directs, contre à peine 40% pour celui des B.M. et 16% pour celui des dépôts en mairie.

##### 2. L'IDENTITE DES LECTEURS

Les lecteurs ne sont pas seulement plus ou moins nombreux selon les lieux de prêt, ils sont également différents. Ce sont en effet les retraités qui constituent la majorité du lectorat des dépôts en mairie (44%) devant les jeunes de moins de 25 ans (24%) et les adultes actifs (24%) ; les adultes actifs sont essentiellement les employés communaux et les instituteurs du village.

En ce qui concerne les prêts directs, les retraités sont moins nombreux (30% des lecteurs), les jeunes en âge scolaire plus nombreux (29%) ainsi que les adultes actifs (30%). Parmi ceux-ci, les catégories socio-professionnelles sont plus

diversifiées même si les professions intermédiaires dominent nettement (15%)

Ce sont les enfants et adolescents qui fréquentent le plus les bibliothèques (51%), puis les adultes actifs (20%) avant les retraités (à peine 20%). Si on observe les réponses aux questionnaires distribués à l'annexe de la B.D.P. qui joue le rôle de bibliothèque publique dans la commune où elle est implantée, les résultats sont à peu près semblables : 49% de scolaires, 25% d'adultes actifs et 18% de retraités (plus 8% d'adultes sans activité professionnelle)

Bien sûr, tous ces chiffres ne sont que des moyennes et il conviendrait d'être plus précis, surtout dans le cas des prêts directs, où le lectorat varie énormément suivant la situation géographique, démographique et économique de la commune et généralement du canton : en effet, à Charenton-du-Cher, par exemple, chef-lieu de canton du sud du département, très peu attractif, les retraités sont nettement majoritaires (35%) et les adultes actifs pratiquement inexistantes (4%) alors qu'à Menetou-Salon, commune située dans un canton périurbain au nord de Bourges, les retraités ne sont plus que 14% et les adultes actifs, en revanche, 44%. Il faut également tenir compte des heures de stationnement car il est évident qu'un prêt direct en matinée ne concerne pas le même public qu'un prêt direct en soirée.

Il n'a pas toujours été possible de savoir si les lecteurs des différents lieux de prêt résidaient depuis longtemps dans la commune ou non, mais, dans le cas des dépôts en mairie, 91% des lecteurs habitent dans la commune depuis plus de 10 ans ! Le public ne se renouvelle pas ; il vieillit.

Si on s'interroge sur le pourcentage de lecteurs extérieurs à la commune du lieu de prêt, il est de 6% seulement pour les dépôts en mairie et il s'agit dans la plupart des cas de parents ou de connaissances du secrétaire de mairie (qui bien souvent leur porte les documents à domicile), de 22% pour les prêts directs et de 15% pour les bibliothèques (de 30% pour l'annexe de la B.D.P. à Sancoins qui exerce une forte attraction dans une zone par ailleurs assez démunie sur le plan culturel.) Mis à part ce cas particulier, ce sont donc les prêts directs et surtout ceux qui ont lieu un jour de marché qui comptent le plus de lecteurs habitant une commune voisine.

Même si toutes ces observations ne tiennent pas compte des situations particulières de chaque lieu de prêt, on peut néanmoins conclure que le public des relais-bibliothèques et des bibliothèques municipales est le plus jeune alors que celui des dépôts en mairie est particulièrement âgé et sédentaire. C'est sans doute le public des prêts directs qui est le plus mouvant, le plus difficile à cerner.



### 3. LE COMPORTEMENT DES LECTEURS

#### - La fréquence et le temps de déplacement

Quel est le rythme de déplacement du public vers le lieu de prêt ?

La plus grande irrégularité caractérise les habitués des dépôts en mairie qui peuvent aussi bien se déplacer une fois par semaine pour échanger des livres s'ils sont "gros lecteurs" ou profiter de leur visite pour dialoguer avec le secrétaire de mairie, que deux fois par mois, après le passage du bibliobus pour emprunter des ouvrages et avant le passage suivant pour les rendre. D'autres préfèrent venir systématiquement une fois par mois...

Pour les prêts directs, le problème est différent puisque le bibliobus ne stationne qu'une fois par mois dans la commune, à dates et horaires fixes. 83% des personnes interrogées ont donc l'habitude de se déplacer très régulièrement à chaque passage du bibliobus.

31% du public des petites bibliothèques fréquente la bibliothèque en moyenne une fois tous les quinze jours, mais là, les différences sont grandes entre les adultes actifs et les retraités qui viennent plutôt une fois par mois voire occasionnellement, et les scolaires (surtout les plus jeunes) qui se rendent à la bibliothèque une fois par semaine, en particulier lorsqu'il s'agit d'une activité de classe.

Les différences de fréquence s'expliquent donc non seulement en raison des heures de permanence du lieu de prêt mais aussi en fonction du type de public, de ses emprunts. Un retraité ou un adulte actif qui emporte chez lui essentiellement des romans ou des documentaires n'a pas besoin de se rendre aussi fréquemment à son lieu de prêt (sauf s'il lit beaucoup) que le jeune enfant qui choisit plutôt des albums, des bandes dessinées ou des cassettes, et qui souvent reste sur place pour lire, s'il est confortablement installé.

Pour ce qui est du temps de déplacement, rares sont les lecteurs qui mettent plus d'un quart d'heure pour gagner leur lieu de prêt ; la très grande majorité met entre cinq et dix minutes. ce sont surtout les retraités qui fréquentent les dépôts en mairie et les scolaires qui disent avoir du mal à se déplacer à dix ou vingt kilomètres de leurs domicile.

#### - Nombre d'ouvrages empruntés lors de chaque déplacement

En général, les lecteurs de dépôts en mairie empruntent moins de cinq documents à chaque passage (sauf s'ils ne viennent que deux fois par trimestre et lisent beaucoup) ; ils sont 52% à faire de même aux prêts directs mais c'est là encore qu'on remarque les plus grandes irrégularités : les retraités en effet, ne prennent pratiquement jamais plus de cinq documents, mais certains scolaires et adultes peuvent en emprunter plus de vingt ; il est vrai que ce sont généralement ceux qui disent en emprunter pour autrui, parents ou amis ; La situation est comparable en bibliothèques municipales.

#### - Le but du déplacement

Lorsqu'ils souhaitent échanger des ouvrages, les lecteurs de dépôts en mairie quittent leur domicile pour se rendre uniquement au lieu de prêt ; ils ne profitent pas de leur déplacement pour faire une course ; il en est de même pour le public des prêts directs qui ont lieu en soirée (sauf en ce qui concerne les écoliers et collégiens qui se rendent au bibliobus en rentrant de l'école). En revanche, 73% des lecteurs qui vont au bibliobus un jour de marché en profitent également pour faire leurs courses. Pour les petites bibliothèques, les cas sont variables mais en moyenne, 60% des personnes interrogées ont précisé qu'elles se rendaient au lieu de prêt en rentrant de leur travail ou de l'école, ou après avoir fait des courses ou une autre activité.

#### - Inscription dans plusieurs lieux de prêt

Si on s'interroge sur le nombre de lecteurs qui sont inscrits simultanément dans plusieurs lieux de prêt, on s'aperçoit que c'est le cas pour 13% du public des dépôts en mairie, pour 17% du public des prêts directs et pour seulement 6,5% des lecteurs des petites bibliothèques (5% dans le cas de l'annexe de Sancoins). Il faut préciser que les scolaires ne sont pas comptés dans ces pourcentages ; en effet, 37% d'entre eux fréquentent aussi le C.D.I. de leur établissement scolaire.

On remarque qu'il est assez rare que des lecteurs soient inscrits dans plusieurs lieux desservis par la B.D.P. Cela se produit dans quelques cas, notamment dans les zones rurales où il arrive qu'un lecteur fréquente à la fois le dépôt de livres à la mairie et le prêt direct (ou la petite bibliothèque) le plus proche.

En fait, il s'agit principalement de personnes inscrites dans un lieu de prêt tous publics desservi par la B.D.P. (dépôt en mairie ou prêt direct) pour des raisons de proximité mais qui, à l'occasion ou en fonction de leurs besoins, vont emprunter des ouvrages dans des bibliothèques plus importantes, celles de Bourges ou de Vierzon, voire pour les étudiants, dans les bibliothèques universitaires des villes où ils suivent leurs études.

Il faut remarquer que ce sont les lecteurs inscrits dans les relais-bibliothèques ou dans les bibliothèques municipales qui ressentent le moins la nécessité de fréquenter d'autres lieux de prêt, sans doute en raison du choix relativement important de documents et des permanences assez nombreuses.

#### - Les motivations des lecteurs

Si on essaye de connaître les raisons pour lesquelles les lecteurs fréquentent leur lieu de prêt (mis à part évidemment leur intérêt pour la lecture), on s'aperçoit que le premier critère est la proximité du domicile ; c'est le cas pour 76% des lecteurs des prêts directs (pour 90% des retraités) et

pour 77% du public des petites bibliothèques (pour 79% des scolaires, 74% des adultes actifs et 64% des retraités).

Le deuxième critère évoqué est celui du choix des documents pour 68% des habitués des prêts directs et 72% des lecteurs des petites bibliothèques (pour 93% des retraités notamment).

Les gens sont également très sensibles au cadre, à l'accueil, au côté sympathique du lieu (70% des lecteurs le soulignent, surtout les retraités et les scolaires.)

## Conclusion

On peut tenter de schématiser tout ce qui précède en disant qu'il existe bien une typologie différente des lecteurs selon les lieux de prêt ; ceux qui fréquentent les dépôts en mairie sont presque exclusivement des retraités, qui connaissent le dépôt et s'y rendent depuis très longtemps, surtout dans les communes rurales profondes. Ce public, hélas, se renouvelle très peu, il vieillit, mais c'est pour lui, dans la majorité des cas, l'unique moyen d'accéder au livre. Le public des petites bibliothèques est beaucoup plus jeune (51% d'enfants) et celui des prêts directs varie en fonction du lieu d'implantation.

Si le rythme de fréquentation diffère en fonction des lieux de prêt, on peut néanmoins remarquer que la plupart des lecteurs (tous lieux de prêt confondus), empruntent moins de cinq documents dans un lieu de prêt souvent unique et peu éloigné de leur domicile.

## Chapitre n°2 : Les caractéristiques des lieux de prêt tous publics

### 1. L'ACCES AU LIEU DE PRET

On l'a vu, la proximité du domicile est souvent un élément essentiel. Au cours de l'enquête par téléphone auprès des habitants de La Chapelotte, quelques personnes, ignorant l'existence du dépôt de livres à la mairie, ont spontanément déclaré : -"S'il y avait un lieu de prêt dans notre commune, on irait peut-être." Cela signifie que ces personnes ne souhaitent pas ou ne peuvent pas se déplacer pour emprunter des ouvrages. Par ailleurs, on a remarqué qu'il n'y a qu'une minorité de lecteurs qui profitent de leur passage au lieu de prêt pour faire des courses, aller à la banque,... La plupart ne se déplacent que pour échanger des documents ; il est logique qu'ils se préoccupent de la distance à parcourir et du temps de trajet.

Les heures d'ouverture sont également déterminantes ; il est évident qu'un bibliobus qui ne stationne que deux heures par mois sur la place du village ne peut toucher l'ensemble de la population. C'est vrai aussi pour un dépôt municipal dans les petites communes rurales où les heures d'ouverture de la mairie sont rares (entre 8h30 et 10h30 du lundi au vendredi par exemple, comme c'est le cas à Chéry). Il est certain qu'une bibliothèque municipale, animée par plusieurs personnes peut davantage s'adapter au rythme des habitants et proposer des permanences plus accessibles aux scolaires ou aux adultes actifs.

### 2. LES RESPONSABLES

Le principe des prêts directs est sans doute celui qui est le plus performant puisque les lecteurs sont directement en contact avec des professionnels, chauffeurs et bibliothécaires, qui peuvent les conseiller, les aider.

Lorsqu'une équipe de bénévoles motivés s'occupent d'une petite bibliothèque, il est certain que le service est également de très bonne qualité ; en effet, les bénévoles sont souvent soucieux d'acquérir une formation de base, ils sont disponibles et à l'écoute de leur public.

C'est dans le cas des secrétaires de mairie responsables d'un dépôt de livres que c'est le plus fluctuant. Soit le secrétaire de mairie aime lire, connaît très bien ses lecteurs, dialogue souvent avec eux et choisit les ouvrages en conséquence, soit il se désintéresse du dépôt et ne le considère que comme une tâche supplémentaire à effectuer.

### 3. LE CHOIX DES DOCUMENTS

Le nombre et le type de documents présentés, les différents supports proposés constituent également un facteur important pour la fréquentation d'un lieu de prêt, sans oublier la façon dont les documents sont classés ou mis en valeur. On ne peut comparer un simple rayonnage dans une pièce de la mairie aux 2500 ou 3000 documents d'un bibliobus. Par

ailleurs, le fait de pouvoir lire ou travailler sur place dans un cadre agréable a aussi son intérêt et c'est un atout majeur des petites bibliothèques.

Evidemment, il faut relativiser : un retraité qui se rend dans un dépôt en mairie et trouve les ouvrages qu'il souhaite parce que le secrétaire de mairie les a réservés auprès de la B.D.P. est tout aussi satisfait que s'il se trouvait dans une bibliothèque municipale.

Dans la plupart des cas, l'enquête a montré que les lecteurs choisissaient des ouvrages pour se distraire : ce sont les romans pour adultes qui sont le plus empruntés (par 60% des lecteurs) avant les albums et les bandes dessinées.

Ceux qui ont besoin d'ouvrages particuliers s'adressent généralement directement ou par l'intermédiaire du responsable du lieu de prêt à la B.D.P.

#### 4. L'ANIMATION

Ce qui fait sans doute la plus grande différence entre les divers lieux tous publics, ce sont les activités d'animation.

Très rares sont les secrétaires de mairie qui demandent des expositions à la B.D.P., surtout à cause du manque de place. Les dépositaires très motivés qui essayent de mettre en place des expositions sont fréquemment déçus car cela n'attire que très peu d'habitants de la commune. (Ces activités d'animation sont de toute façon marginales.)

Dans un bibliobus, il faut avouer que les possibilités d'animation sont assez réduites (bien que le bibliobus, sorte de "colporteur" du livre, soit déjà une forme d'animation en lui-même, comme le cinémobile, par exemple, et cela surtout pour les collégiens).

Ce sont bien sûr les relais-bibliothèques et les bibliothèques municipales qui sont les mieux placés pour organiser des activités d'animation, soirées du conte, expositions, ... Les responsables sont la plupart du temps très motivés ; ils disposent généralement de la place nécessaire et parfois même de moyens spécifiques sans oublier qu'ils ont un public d'enfants relativement nombreux qui est très réceptif.

#### Conclusion

Permanences plus fréquentes et mieux adaptées à l'ensemble de la population, responsables généralement motivés et disponibles, choix de documents plus riche et varié, animations nombreuses, il est clair que les petites bibliothèques sont les lieux de prêt les plus attractifs, sans oublier que ce sont elles qui touchent le plus la population communale et qui prêtent le plus de documents.

Néanmoins, on a déjà indiqué que leur mise en place requiert une forte implication de la municipalité, qui n'est pas toujours disposée à fournir cet effort, et qu'il est de toute façon très difficile d'en créer dans de toutes petites communes. Par ailleurs, il n'est pas certain que leur attraction soit suffisante pour inciter les habitants des communes voisines à se déplacer, surtout dans un département

comme le Cher où les villages des zones rurales sont très repliés sur eux-mêmes.

Il est donc malaisé de parler de lieu de prêt plus efficace qu'un autre même si les chiffres semblent le montrer. Il vaudrait mieux parler de complémentarité pour répondre aux différents types de lecteurs. Certains publics sont en effet beaucoup plus à l'aise face au bibliothécaire du bibliobus ou au secrétaire de mairie de leur commune pour emprunter des livres, demander des conseils, prendre le temps de choisir, que dans une bibliothèque municipale (il suffit de se reporter aux remarques de plusieurs lecteurs du prêt direct de Charenton-du-Cher pour s'en convaincre ; ils ont en effet besoin d'une relation personnalisée avec le bibliothécaire, attendent assez longtemps dans le bibliobus que le personnel soit disponible et choisisse avec eux. Ils ont osé pénétrer dans un camion, ils ne seraient pas entrés dans une bibliothèque).

Chaque lieu de prêt convient donc à des situations et à des publics différents. Tout en restant à l'écoute de l'attente des lecteurs, il est cependant utile de s'interroger sur l'architecture du réseau.

### Chapitre n°3 : Réflexions pour une nouvelle architecture du réseau.

L'objectif serait de revoir l'architecture du réseau pour répartir différemment la charge de travail de la B.D.P. liée surtout pour le moment au renouvellement des ouvrages dans les dépôts.

Il s'agit non seulement de satisfaire les lecteurs actuels mais aussi de séduire de nouveaux lecteurs ; or, de nombreux dépôts en mairie notamment ainsi que certains prêts directs voient leur nombre de lecteurs stagner ou baisser régulièrement, ce qui est préoccupant et nécessite une réflexion.

#### 1. PEUT-ON REGROUPER LES POINTS DE LECTURE ?

Actuellement, 113 communes sont desservies plusieurs fois par la B.D.P. du Cher. La multiplication des dépôts n'est pas toujours le meilleur moyen de toucher l'ensemble de la population sans compter la charge de travail excessive que cela impose aux bibliothécaires (la B.D.P. dessert par exemple à peu près 341 classes dans 149 écoles)

Regrouper dans un premier temps le (ou les) dépôt(s) scolaire(s) et le dépôt en mairie souvent très peu éloignés l'un de l'autre serait sans doute une solution pour redynamiser certains dépôts mais ce n'est pas possible dans tous les cas. Où rassembler les livres ? La place à la mairie n'est pas toujours satisfaisante et les heures d'ouverture ne correspondent pas forcément au rythme scolaire ; il ne faut pas non plus sous-estimer les problèmes de personnes. Ce regroupement souhaitable ne peut donc se faire qu'en tenant compte des conditions locales.

Faire de la publicité, sous la forme de tracts distribués dans les boîtes aux lettres de la population d'une commune par exemple, serait aussi à envisager d'autant que l'enquête auprès des habitants de La Chapelotte a montré que plus de la moitié d'entre eux ignorait l'existence du dépôt ; parmi ceux-ci se trouvent de nombreux retraités ; or, on a observé que les retraités constituaient les seuls lecteurs du dépôts et on peut donc espérer qu'une partie d'entre eux seraient séduits à l'idée d'emprunter des ouvrages sans avoir à s'éloigner beaucoup de leur domicile.

Si malgré tout des dépôts devaient être fermés, il serait sans doute utile de prévoir un autre mode de distribution des livres sous forme de prêt à domicile avec l'aide d'autres partenaires par exemple. Cela nécessiterait évidemment la mise en oeuvre de nouveaux moyens.

#### 2. DANS QUELLE MESURE FAUT-IL DEVELOPPER LES PRETS DIRECTS ?

Les prêts directs assurés par la bibliothèque départementale du Cher ont été à l'origine envisagés comme des tremplins vers un relais-bibliothèque ou une bibliothèque

municipale. Ils pourraient donc être supprimés au profit d'une petite bibliothèque, principalement dans les communes les plus importantes. Dans certains cas particuliers, on l'a vu, le prêt direct est sans doute la meilleure solution mais parfois, il est un piège car il peut inciter les élus à ne pas prendre d'initiatives. Il est vrai qu'il est souvent difficile pour une municipalité d'offrir un service équivalent à celui proposé par un bibliobus ; la création de petites bibliothèques permettrait cependant une action différente pour la B.D.P., la formation, le soutien technique et l'animation prenant le pas sur la livraison de documents.

### 3. VERS UNE DESSERTE PLUS PERFORMANTE ?

Il n'est évidemment pas envisageable de répondre à cette question dans le cadre de cette étude. On peut néanmoins citer quelques orientations envisagées par la B.D.P. du Cher.

L'histoire de la B.D.P., la configuration actuelle du réseau, la réalité géographique et démographique du département, ne permettent pas de réaliser une refonte de la desserte sur le modèle de la Saône-et-Loire. En effet, les communes dynamiques relativement importantes et attractives sont trop peu nombreuses (il n'y a au total que 14 communes qui ont entre 2000 et 5000 habitants et à peine 5 entre 5000 et 10000 sur en tout 290 communes) pour mettre en place des bibliothèques intercommunales ; certaines zones du département (dans le sud surtout) sont particulièrement déshéritées.

En revanche, l'exemple de la bibliothèque de la Gironde semble plus adapté même si la réalité des deux départements et l'historique des bibliothèques départementales sont dissemblables.

A partir d'une situation désolante et grâce à la mise en oeuvre de moyens très importants, la B.C.P. de la Gironde est parvenue depuis 1984 à restructurer presque entièrement son réseau. Elle dessert actuellement 400 points de lecture (contre 600 en 1984) répartis dans 380 communes en associant plusieurs formules qui maintiennent la qualité du service : la desserte par bibliobus avec un renouvellement annuel, l'accueil à la centrale où les responsables des petites bibliothèques peuvent choisir des ouvrages aussi souvent qu'ils le souhaitent et les relais de prêt concernant chacun dix à trente communes où la B.C.P. assure deux permanences par mois et où les responsables des dépôts sont invités à procéder aux échanges de documents. Même si elles ne constituent pas des modèles, ces options sont séduisantes car elles conjuguent économie et contacts.



## CONCLUSION

Avant de restructurer son réseau, la B.D.P. du Cher souhaitait mieux cerner le public qui fréquente les divers lieux de prêt afin de répondre au mieux aux intérêts de celui-ci.

Sans être exhaustive, la présente étude a essayé de dégager une typologie des lecteurs selon les lieux de prêt tous publics en observant leur identité et leur comportement.

Les statistiques envoyées par les responsables des dépôts et des petites bibliothèques pour l'année 1991, les questionnaires d'enquête individuels remis au plus grand nombre possible de lecteurs, une enquête par téléphone auprès des habitants d'une commune, l'étude de certains documents de l'INSEE et de nombreux entretiens ont permis d'avoir une idée plus précise concernant les lecteurs qui bénéficient des services de la B.D.P. (et dans une moindre mesure des non-lecteurs).

De plus en plus âgés et sédentaires dans les petites communes rurales, plus jeunes dans les petites bibliothèques ou certains prêts directs, ces publics se déplacent peu au sein du réseau, se contentant de fréquenter le lieu de prêt le plus proche de leur domicile, recherchant bien sûr des ouvrages correspondant à leurs besoins mais surtout un lieu et un accueil sympathiques et chaleureux.

Il n'est pas facile à partir de ces observations (et surtout si l'on ne souhaite pas s'en tenir aux pourcentages) d'affirmer que tel lieu de prêt est plus efficace qu'un autre. Evidemment, certains dépôts ou prêts directs sont déclinants, certains points de lecture devraient être regroupés, dans l'ensemble la desserte pourrait être rationalisée mais plus que concurrents, les lieux de prêt tous publics apparaissent complémentaires, correspondant chacun à des publics particuliers dans des zones géographiques et économiques précises.

A N N E X E S

## BIBLIOGRAPHIE

### 1. SOCIOLOGIE

- GASCHIGNARD, J.P. Milieux ouvriers ou populaires et lecture littéraire en lecture publique. Lyon : E.N.S.B., 1990.  
Rapport de stage de D.E.S.S. : Direction de projet culturel : 1990 : Grenoble 2
- KAYSER, B. Le village recomposé : pour l'analyse du changement social et culturel en milieu rural. Toulouse : Université de Toulouse-le-Mirail, 1983.
- MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE. Les pratiques culturelles des Français : 1973-1989 . Paris : La Découverte : La Documentation française, 1990. 285 p.
- MINISTERE DE LA CULTURE. Nouvelle enquête sur les pratiques culturelles des Français. Paris : La Documentation française, 1990. 243 P.
- POULAIN, M. Pour une sociologie de la lecture : lectures et lecteurs dans la France contemporaine. Paris : Le Cercle de la librairie, 1988. 241 p.

### 2. APPROCHE GEOGRAPHIQUE ET DEMOGRAPHIQUE

- ALLEFRESDE, M., AQUETTANT, D. L'avenir de l'emploi dans les zones rurales fragiles : énoncé de propositions : rapport au Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle. Paris : La Documentation française, 1991. 123 p.
- CHAPUIS, R., BROSSARD, T. Les ruraux français. Paris : Masson, 1990. 224 p.
- INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE, SERVICE CENTRAL DES ENQUETES ET ETUDES STATISTIQUES DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET. Le grand atlas de la France rurale. J.P. de Monza, 1989. 494 p.
- INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE SUR LES TRANSPORTS ET LEUR SECURITE. Un milliard de déplacements par semaine : la mobilité des Français. Paris : La Documentation française, 1989. 293 p.

- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES. Evolutions démographiques 1975-1982-1990 : France, régions, départements, unités urbaines. Paris : I.N.S.E.E., 1991.

- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES, SERVICE CENTRAL DES ENQUETES ET ETUDES STATISTIQUES. Inventaire communal 1988, communoscope 18 Cher.- Paris : I.N.S.E.E. : S.C.E.E.S., 1988.

- KAYER, B. La renaissance rurale. Paris : Armand Colin, 1990. 316 p.

### 3. LA LECTURE EN MILIEU RURAL ; LES B.C.P.

- ASSOCIATION DES DIRECTEURS DE BIBLIOTHEQUES CENTRALES DE PRET. Bibliothèques centrales de prêt : l'évaluation du service rendu. 1991

- "B.C.P." Bulletin des bibliothèques de France, 1985, t.30, n°3-4.

- Colloque "B.C.P.-Ecoles". Transversales, 1989, n°12, p.1-52.

- DANSET, F. Lire en Val d'Oise : rapport au Conseil Général du Val d'Oise. Conseil Général du Val d'Oise, 1991.

- DOUBROFF, O. Bibliothèques intercommunales. Mâcon : Bibliothèque centrale de prêt, 1988.

- PIHAN, J. La lecture publique en Mayenne dans les communes de moins de 10000 habitants. Rennes : C.A.R.T.E.S. : A.B.D.P.M., 1990.

- SCHMIDT, F. Une bibliothèque dans un pays rural : lecture et lecteurs à Saint-Gengoux-le-National. Mâcon : Bibliothèque centrale de prêt, 1988.

- Vivre en livre : pour un développement du livre et de la lecture en milieu rural : colloque national, Dijon, 23,24 février 1990

N° hors-série de : "Animer : le magazine rural", 1990.

Afin de mieux connaître nos lecteurs et mieux répondre à votre attente, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir ce questionnaire. Merci d'avance.

Vous remplissez ce questionnaire au prêt direct de .....

Votre identité :

1. Vous avez :  - de 12 ans  
 entre 12 et 25 ans  
 entre 25 et 60 ans  
 plus de 60 ans
2. Quelle est votre profession ?.....  
Etes-vous salarié(e) ?.....
3. Quelle commune habitez-vous ?.....
4. Dans quelle commune travaillez-vous (faites-vous vos études) ? .....

Votre lieu de prêt :

1. Comment avez-vous eu connaissance du passage du bibliobus ?
  - par des tracts publicitaires, des affiches.
  - par le journal, le bulletin municipal.
  - par votre famille, vos amis.
  - par votre enseignant.
  - autre possibilité.
2. Pourquoi fréquentez-vous ce lieu de prêt ?  
(Vous pouvez cocher plusieurs cases)
  - c'est le plus proche de mon domicile.
  - c'est le plus proche de mon lieu de travail.
  - les jours et horaires me conviennent.
  - le choix de livres et documents proposés me satisfait.
  - le lieu m'est sympathique.
  - autre raison.
3. Vous vous rendez au bibliobus :
  - une fois par mois.
  - une fois tous les deux mois.
  - une fois tous les trois mois.
  - occasionnellement.
4. Empruntez-vous des livres à d'autres endroits ?  
Si oui, précisez dans quelles communes.
  - Bibliothèque municipale :.....
  - Bibliothèque pour tous : .....
  - Mairie : .....
  - Foyer rural : .....
  - Ecole : .....

Tournez S.V.P.

Vos déplacements :

1. Pouvez-vous facilement couvrir une distance de 20 KM autour de votre domicile ?  
 Oui       Non
2. Comment venez-vous au prêt direct ?  
 à pieds ou à vélo.  
 en voiture.  
 en transport en commun.
3. Combien de temps vous faut-il ? (en minutes).....
4. A quelle occasion venez-vous au bibliobus ?  
 Je me déplace exprès pour aller au lieu de prêt.  
 En général, je passe au bibliobus lorsque je vais :
  - chez des commerçants, au supermarché.
  - au marché.
  - à la poste, à la banque.
  - au travail.
  - à l'école.
  - autre possibilité.

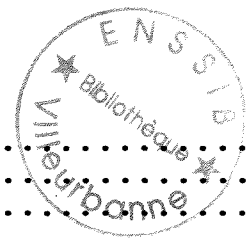
Vos emprunts :

1. Quel type d'ouvrages empruntez-vous ?
  - des ouvrages documentaires pour adultes.
  - des ouvrages documentaires pour enfants.
  - des romans pour adultes.
  - des romans pour enfants.
  - des bandes dessinées.
  - des revues, des magazines.
  - des cassettes, des disques compacts.
2. En moyenne, combien d'ouvrages empruntez-vous par mois ?.....
3. Empruntez-vous aussi des livres pour d'autres personnes ?  
Si oui, pour qui ?
  - pour des parents.
  - pour vos enfants
  - pour des amis.

Merci pour votre aide.

ENTRETIEN AVEC LES PERSONNES RESPONSABLES DES DEPOTS EN MAIRIE  
ET DES BIBLIOTHEQUES. (Exemplaire de questionnaire-entretien)

1. Nom de la commune :  
.....
2. Identité de la personne responsable :  
secrétaire de mairie  
instituteur  
retraité(e)  
femme au foyer  
autre situation
3. Nombre de personnes participant au fonctionnement du dépôt,  
de la bibliothèque :  
nombre de salarié(e)s : .....  
nombre de bénévoles : .....
4. Budget dont dispose le dépôt, la bibliothèque (subvention)  
.....
5. Permanences :
- |          | MATIN | APRES-MIDI |
|----------|-------|------------|
| LUNDI    |       |            |
| MARDI    |       |            |
| MERCREDI |       |            |
| JEUDI    |       |            |
| VENDREDI |       |            |
| SAMEDI   |       |            |
- Remarques éventuelles :.....  
.....
6. Le lieu où sont exposés les documents est-il visible ?  
OUI      NON  
Les documents sont-ils dans une armoire fermée à clé ?  
OUI      NON
7. Les lecteurs sont-ils informés de la présence de documents  
dans leur commune ?  
Si oui, comment :  
panneau "relai bibliobus"  
affiches avec indication d'horaires  
contacts personnels  
publicité (tracts....)  
autre possibilité : .....



8. Les lecteurs :

- a. Nombre de lecteurs inscrits :
  - moins de 14 ans : .....
  - de 14 à 25 ans : .....
  - adultes actifs : .....
  - adultes retraités : .....
  
- b. Nombre de lecteurs :
  - agriculteurs exploitants : .....
  - artisans, commerçants, chefs d'entr. : .....
  - cadres : .....
  - prof. interméd. (instituteurs, technic.,...):...
  - employés : .....
  - ouvriers de l'industrie : .....
  - ouvriers agricoles : .....
  
- c. Nombre de lecteurs :
  - extérieurs à la commune : .....
  - résidant dans la commune : .....
  - depuis longtemps : .....
  - depuis peu de temps : .....
  
- d. Nombre de lecteurs qui font partie du personnel commu  
nal ou de la famille du personnel communal : .....
  
- e. Nombre de lecteurs différents par mois : .....
  
- f. Nombre de passages par mois : .....
  
- g. Nombre de prêts par mois : .....
  
- h. Nombre de lecteurs qui empruntent des livres pour  
d'autres personnes : .....
  
- i. Nombre de lecteurs inscrits dans d'autres bibliothè-  
ques : .....

9. Le dépôt (la bibliothèque) emprunte-t-il des expositions à  
la B.D.P. ? .....

Le public concerné par les expositions est-il :  
le public habituel (les lecteurs)  
autre public

10. Remarques, particularités du dépôt, de la bibliothèque,  
souhaits du dépositaire : .....

.....

.....

.....

.....

.....



NOMENCLATURE DES PROFESSIONS ET  
CATEGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

NIVEAU AGREGÉ (en 9 postes)	NIVEAU DETAILLÉ
1. Agriculteurs	10. Agriculteurs
2. Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	21. Artisans 22. Commerçants et assimilés 23. Chefs d'entr. de 10 salariés ou plus
3. Cadres et professions intellectuelles supérieures publique	31. Professions libérales 33. Cadres de la fonction 34. Professeurs, prof. scientifique. 35. Professions de l'information des arts et des spectacles 37. Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises 38. Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises
4. Professions intermédiaires	42. Instituteurs et assimilés 43. Prof. interméd. de la santé et du travail social 44. Clergé, religieux 45. Prof. Interméd. administr. de la fonction publique. 46. Prof. Interméd. administr. et commerciales des entrepr. 47. Techniciens 48. Contremaîtres, agents de maîtrise
5. Employés	51. Employés civils et agents de service de la fonction publ. et employés administratifs d'entreprise 53. Policiers et militaires 55. Employés de commerce 56. Personnels des services directs aux particuliers
6. Ouvriers	61. Ouvriers qualifiés 66. Ouvriers non qualifiés 69. Ouvriers agricoles
7. Retraités	70. Retraités
8. Autres inactifs	81. Chômeurs 82. Autres inactifs
9. Elèves ss tutelle DASS	



\*9596001\*